

de la Drôme Provençale

Cercle Généalogique



La Lettre

DANS CE NUMERO :

- Compte-rendu de l'AG
- Petite histoire du CGDP, 20 ans !
- Trouvailles d'Odette à Roussas
- Charles Drivon, un artiste montilien méconnu
- Famille Archier, de La Bâtie-Rolland à Sébastopol
- Différents relevés



Sommaire

- 1 Mot de la Présidente
- 2 Présentation du Cercle
- 4 Présentation du CGMP
- 5 Vie du Cercle
- 6 Liste des CD-Rom gravés
- 7 Compte-rendu de l'AG
- 12 Petite histoire du CGDP, 20 ans !
- 15 Vient de paraître
- 16 Communiqués
- 17 Le Coin des trouvailles
- 18 Trouvailles d'Odette à Roussas
- 21 Charles Drivon, un artiste montilien méconnu
- 23 Tranche de vie au village
- 24 Relevés des actes de Taulignan
- 28 Famille Archier, de La Bâtie-Rolland à Sébastopol
- 32 Baptêmes codés
Inscription à La Bâtie-Rolland
- 33 Flashs n° 199 à 201 de la FFG
- 35 La Boutique du CGDP
- 36 Questions/réponses

LES TEXTES PUBLIES N'ENGAGENT
QUE LA RESPONSABILITE DE LEURS AUTEURS

*Date limite pour envoyer vos articles,
questions et réponses pour le prochain
numéro :*

25 mai 2014

Un petit nouveau est arrivé au sein du conseil d'administration. Je souhaite la bienvenue à **Guillaume** qui est notre benjamin et qui va nous apporter tout plein d'idées nouvelles. Travaillant sur Pierrelatte et domicilié à Rasteau, c'est un habitué des archives et surtout celles du Vaucluse à Avignon. Il nous a déniché et dépoussiéré quelques registres concernant des Drômois et nombre d'entre nous ont pu ainsi étoffer leur histoire familiale.

Je profite aussi de cet espace pour remercier tous ceux qui retrouvent par-ci par-là des informations sur des **migrants de la Drôme** ; ce qui permet d'enrichir notre base de données sur ces expatriés.

Août 2014, cent ans que cette grande et misérable guerre a débuté et emporté nombre de nos ancêtres. Nous allons leur rendre hommage lors de notre exposition en novembre, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui y ont participé, d'une autre manière, mais non moins méritoire. On compte sur votre participation et/ou votre présence !

Je veux aussi remercier toute la grande équipe de **bénévoles du CGDP** qui travaillent comme des fourmis, sans faire de bruit, mais avec une grande efficacité.

De nombreuses activités nous attendent en cette année 2014 (détail sur le compte-rendu de l'assemblée générale) et notre prochain grand rendez-vous sera à **Bouchet** pour une Journée des Adhérents. Au plaisir de vous rencontrer.

Nadyne CHABANNE-EYRAUD

Auteurs des articles :

Sandy-Pascal ANDRIANT
Huguette ARCHIER-HEBRARD
Odette BLANC
Nadyne CHABANNE-EYRAUD
Yve CHETAILE
Claudie DUSSERT
Raymond FESCHET
Pierre GOUDON
Marie-Claire JAME-DEBOUVERIE
Marylène MARCEL-PONTHIER
Philippe MESNIER
Jean Marie PAOLLI
Marie-Lou SIMIAND
Guy VENTURINI

CONSIGNES

**Pour transmettre vos articles
à insérer dans La Lettre :**

Envoyer vos articles avant la date limite
par courrier (au CGDP) ou par mail :
mcdebouverie@orange.fr

Ne pas utiliser une mise en forme particulière pour les articles saisis sur traitement de texte (éviter les colonnes, les retraits).

Joindre les illustrations dans des fichiers séparés (dessins, photographies...) en format : PDF, JPEG, TIF...

Joindre l'article tel que vous souhaiteriez le présenter.

Merci à l'avance !

Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

Présentation du Cercle

Notre vocation

Réunir, principalement dans le cadre de la Drôme Provençale, les généalogistes amateurs afin de les aider dans leurs recherches et de mettre à leur disposition, de façon centralisée, des documents aisément consultables.

Nos services et activités

Recherche de patronyme :

2 € la recherche par patronyme et par canton + 0,20 € par page éditée
+ frais d'envoi

Relevés systématiques des registres paroissiaux catholiques et protestants, et des tables décennales

Relevés des registres de notaires et informatisation de tous nos relevés afin d'obtenir une restitution imprimée selon l'ordre chronologique ou alphabétique

Numérisation des microfilms des registres paroissiaux, puis gravure sur CD-Rom

Consultation lors de nos permanences et de nos journées des adhérents **de nos relevés** (manuscrits ou informatisés), **des actes numérisés** des communes de la Drôme Provençale ainsi que quelques **registres de notaires** (liste envoyée aux adhérents chaque année ou consultable sur notre site) ; possibilité de faire des copies papier d'actes (0.25 € la page)

Consultation de notre bibliothèque lors de nos permanences

Initiation à la généalogie et à la paléographie : cours, conférences, conseils, documentation

Exposition annuelle à Montélimar et dans des villages de la Drôme Provençale pour se faire connaître du public et des scolaires

Deux journées d'adhérents par an pour se découvrir sans cesse de nouveaux « cousins »

Participation aux Congrès ou manifestations organisés par des associations de généalogie

Participation au Forum des Associations de Montélimar (tous les 2 ans)

Edition d'une revue « La Lettre du Cercle » trimestrielle assurant la liaison entre les adhérents

Echange de revues avec d'autres cercles généalogiques

Réponse aux correspondances, démarches diverses

Un site internet :
genea26provence.com

Un forum pour les adhérents :
genea26provence@yahooogroupes.fr





Entrée Saint Martin



Vue générale Saint Martin



Journée des adhérents



Salle de permanence

Permanences

Tous les mardis de 14 à 17 heures.

Permanences 2014 du samedi au Cercle
de 10 à 17 heures :
les 5 avril, 3 mai, 7 juin, 6 septembre,
4 octobre et 6 décembre 2014

ATTENTION :

Le samedi, les portes de la Maison des Services
Publics sont fermées entre 12 h et 14 h.
Appelez au 04 75 51 22 03
si vous trouvez les portes fermées.

Adresse

Siège de l'association (adresse postale) :
CGDP – Maison des Services Publics –
1 avenue St Martin – 26200 Montélimar
3^{ème} étage Nord

*Pour tout courrier postal,
penser à joindre une enveloppe timbrée
pour recevoir une réponse*

Contacts

Site internet

genea26provence.com

Forum

genea26provence@yahoogroupes.fr

Adresse électronique

cgdp@wanadoo.fr

Téléphone

Permanences du mardi : 04 75 51 22 03

Nadyne CHABANNE-EYRAUD

06 75 24 83 95

nadyne.eyraud@orange.fr

Cotisations

Cotisation pour l'année civile : 26 €
Dans ce montant, sont comprises
La Lettre du Cercle et les cotisations
au C.G.M.P. et à la F.F.G.

Affiliation

Le Cercle est affilié au
Centre **Généalogique du Midi Provence**.
Le C.G.M.P. est membre de la **Fédération
Française de Généalogie (FFG)**

Conseil d'administration

LE BUREAU

Présidente

Nadyne CHABANNE-EYRAUD

Vice-présidents

Guy VENTURINI
Yves DEBOUVERIE

Secrétaires

Marie-Thérèse LAUZIER
Monique REYNIER

Trésorière

Françoise VERNEDE

Trésorier adjoint

Raymond FESCHET

ADMINISTRATEURS

Sandy-Pascal ANDRIANT
André BOUSQUET
Marie-Claire DEBOUVERIE
Pierre GOUDON
Alice LEMAIRE
Guillaume MARCEL
Marylène MARCEL-PONTHIER
Colette MESNY
Odile MOUSSET
Mauricette PEYRARD
Marie-Lou SIMIAND

Membre d'honneur

Odette BLANC

Rédacteurs en chef de la Lettre

Yves et Marie-Claire DEBOUVERIE

Centre Généalogique du Midi Provence

04

Cercle Généalogique des Alpes de Haute-Provence

Manosque

Maison des Associations
209, boulevard du Temps Perdu
04100 MANOSQUE
jean-paul.berbeyer@wanadoo.fr
tous les samedis du mois de 14h à 18h

05

Association Généalogique des Hautes-Alpes

Gap

19, rue de France
05000 GAP
postmaster@agha.fr site : <http://www.agha.fr>
les vendredis de 14h30 à 18h30

06

CEGAMA

Maison des Associations
06330 ROQUEFORT LES PINS
contact@cegama.org site : <http://www.cegama.org>

13

Association Généalogique des Bouches du Rhône

Marseille – Siège social

Archives communales
10, rue Clovis Hugues
BP 800 22
13243 MARSEILLE Cedex 01
agbdr@wanadoo.fr site : <http://www.ag13.org>

Permanences :

19, rue Abbé de l'Épée - MARSEILLE
les lundis de 14h30 à 18h

Aix en Provence

Le Ligoures
place Romée de Villeneuve
les vendredis de 14h à 20h

Aubagne

rue Jeu de Ballon
2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois de 17h à 19h

Châteauneuf les Martigues

place Bellot
2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois de 18h à 19h30

La Ciotat

Archives communales Mairie
1^{er} et 2^{ème} mercredis du mois de 14h à 17h30

Port de Bouc

Centre Elsa Triolet
tous les jeudis de 18h à 19h30 et le 1^{er} samedi du mois
de 13h30 à 18h30

Saint Chaumes

rue Salesses (ancien collège)
le 3^{ème} vendredi du mois

Salon de Provence

Maison de la vie associative
rue André-Marie Ampère (parking de l'IUT)
le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 14h30 à 18h00
(avec cours de paléographie)

Venelles

MJC – Hôtel de Ville
le 3^{ème} samedi du mois de 14h à 19h

83

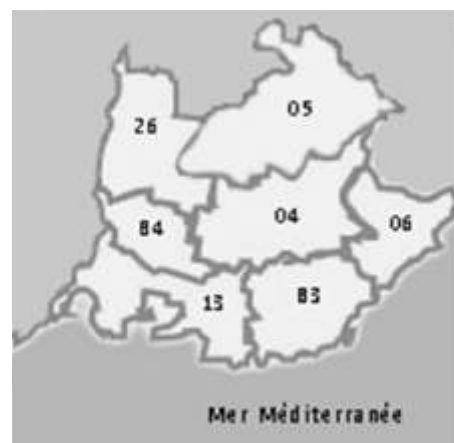
Cercle Généalogique 83

Villa les Myrtes
298 Av. du Parc des Myrtes
83700 SAINT RAPHAEL
cgenea83@free.fr site : <http://cgenea83.free.fr>
les 2^{ème} jeudi et 4^{ème} samedi de 14h30 à 17h30

84

Cercle Généalogique de Vaucluse

Ecole Sixte-Isnard
31 ter, avenue de la Trillade
84000 AVIGNON
courriel.cgvacluse@gmail.com
tous les mercredis (sauf jours fériés) de 13h30 à 18h et
dernier samedi du mois 14h à 18h



Vie du Cercle

Attention !

Les permanences du samedi

en 2014 seront
les 5 avril, 3 mai, 7 juin, 6 septembre, 4 octobre et 6 décembre.

Les journées des adhérents auront lieu

le 27 avril à Bouchet et le 9 novembre à Montélimar.

APPELS 1914 - 2014

Nous avons trois projets pour commémorer nos ancêtres "poilus" en cette année 2014 :

1) Lors des Journées régionales de généalogie qui se dérouleront à Saint-Raphaël (83) les 13 et 14 septembre 2014, chaque association installera sur son stand un grand arbre. Les feuilles seront des fiches (modèle ci-dessous) avec photo de nos **ancêtres directs** (père, grand-père, arrière-grand-père), ayant participé à cette guerre, **quel que soit leur lieu de naissance** ou d'incorporation. Nous devrions avoir au moins deux fiches par adhérent. Envoyer ces fiches par mail à cgdp@wanadoo.fr ou par courrier postal pour ceux qui n'ont pas de connexion Internet, **avant le 15 MAI 2014**.

2) Lors de notre exposition du 7 au 13 Novembre, nous utiliserons ces mêmes photos qui seront mises toutes ensemble sur un grand panneau. Ou peut-être réutiliserons-nous l'arbre des Journées Régionales, si nous avons assez de place dans la salle d'honneur de la mairie de Montélimar ?

3) Comme demandé dans les précédentes Lettres, nous recherchons de la documentation sur la vie des femmes, des enfants et des vieillards qui se trouvaient dans notre Drôme provençale pendant que leurs fils, frères, maris, neveux se battaient sur le front. Recherchez dans vos papiers de famille, tout courrier ou photo que vous pourriez détenir et que vous voudriez bien publier. Si vous envoyez des originaux, ils seront numérisés et vous seront rendus.

Comptant sur votre compréhension et votre participation massive, le CGDP vous remercie par avance.

N'hésitez pas à nous questionner (forum, courriel, téléphone) pour de plus amples renseignements si vous le souhaitez.

Forum de Généalogie St Raphael 13 et 14 septembre 2014	
Nom	CHABANNE
Prénom	Clovis
Date de naissance	26/05/1892
Lieu de naissance	Le Teil 07
Date d'incorporation	03/08/1914 - Privas
Unité et Régiment	11 ^{ème} RI
Date décès si mort pour la France	
Prénom et Nom de l'adhérent	Nadyne CHABANNE-EYRAUD
Association	CGDP



*Police « Calibri 12 » et photo au format « jpeg »
format carte d'identité si possible en militaire sinon en civil*

Exemple de fiche qui servira de feuille pour l'arbre :

Liste des CD-Rom gravés de novembre 2013 à janvier 2014

MOIS DE NOVEMBRE 2013						
DIVERS PROT. REGION DIEULEFIT	Z 52	DIEULEFIT	1744-1792	1094	5568	1789-1792.
NYONS, Protestants 1/2	O 51-1A	NYONS	1766-1793	361	3891	Concerne également les régions de Crest, Die, Nyons.
NYONS, Protestants 2/2	O 51-2A	NYONS	1782-1792	517	1332	Concerne également Vinsobres.
MOTTE CHALANCON (LA) Protes-	N 50-A	MOTTE CHALANCON	1765-1792	537	2366	1766,1767,1769,1771.Voir aussi O 51-1A.
MOIS DE DECEMBRE 2013						
PROTESTANTS REGION BOUR-DEAUX 1/2	Z51-1	DIVERS REGIONS	1743-1785	644	4910	1771-1776; Pasteurs VOULAND,ROZAN,DESCOURS.
PROTESTANTS REGION BOUR-DEAUX 2/2	Z51-2	DIVERS REGIONS	1732-1792	792	1989	Pasteurs DESCOURS,VOULAND,GOURJON.
PROTESTANTS REGION DIE 1/2	Z53-1	DIVERS REGIONS	1753-1792	937	7151	1762.Pasteurs RANG,REBOUL,CLAUZEL-BERTRAND.
PROTESTANTS REGION DIE 2/2	Z53-2	DIVERS REGIONS	1749-1792	625	2634	1754-1760,1762-1772.Pasteurs FINE,BOREL,DIVERS.
CLIOUSCLAT + Protestants	K 01-A + k 52	LORIOI	1678-1792	506	1902	1705,1708,1727.En double:1704,1746-1748,1750-1752,1754,1756,1758-1760,1792.
POET LAVAL (LE)	H 11-A	DIEULEFIT	1692-1792	935	4588	1734.
POET LAVAL (LE) Protestants	H 50-A	DIEULEFIT	1662-1792	64	247	1763,1769 - 1772,1775 - 1787.Voir aussi Z51 (5 Mi 381-R2-3) et Z 52 (5 Mi 381-R2).
MOIS DE JANVIER 2014						
DIE Protestants 1/2	G54-1	DIE	1581-1773	684	4088	1587-1636,1686-1771.Quelques actes dans CD Z51 [5 Mi 381-R3],O 51-1A,Z 53,Z 52.
DIE Protestants 2/2	G54-2	DIE	1774-1792	519	3034	
NYONS 1/3	O 11-1A	NYONS	1591-1715	780	6610	1592,1593,1595,1597,1629,1630.
NYONS 2/3	O 11-2A	NYONS	1716-1752	754	5378	
NYONS 3/3	O 11-3A	NYONS	1753-1792	850	5611	1789.
BOUCHET 1/3	S 02-1B	ST PAUL 3 CHAT	1793-1832	1436	2154	N-D Ans 5, M An 7-8.
BOUCHET 2/3	S 02-2B	ST PAUL 3 CHAT	1833-1860	1207	1866	
BOUCHET 3/3	S 02-3B	ST PAUL 3 CHAT	1861-1889	1128	1657	
CRUPIES + Protestants	A 05-A+A54	BOURDEAUX	1695-1792	352	1484	1701,1711,1739,1741,1746,1749,1787. Quelques actes dans CD DIEULEFIT Protestant (H50)
ESPELUCHE 1/2	U 04-1A	MONTELIMAR	1635-1744	519	3359	De 1717 à 1733.
ESPELUCHE 2/2	U 04-2A	MONTELIMAR	1745-1792	412	1737	
GRANE 1/2	F 07-1A	CREST	1605-1732	686	5506	1606-1608,1610,1611,1614-1617,1619,1681-1684.
GRANE 2/2 + Protestants	F 07-2A	CREST	1733-1792	713	4865	Protestants voir O 51-1A.

Le repas de Noël 2013 du CGDP



Une trentaine de personnes ont participé au repas de Noël. L'ambiance conviviale, agrémentée d'un délicieux repas, ont permis aux bénévoles de partager un excellent moment ...



Compte-rendu de l'assemblée générale du CGDP 1^{er} février 2014

Maison des Services Publics - Montélimar

Ouverture à 14 h 15 - La présidente remercie les 48 personnes présentes à cette assemblée ; 95 pouvoirs ont été donnés.

La séance s'ouvre sur une pensée pour Jean-Pierre Sauvan-Magnet qui nous a quittés cette année. André Orset-Buisson, adjoint à la culture de la ville de Montélimar est excusé.

1/ COMPTE RENDU DES ACTIVITES EN 2013

Quelques chiffres sur les adhésions :

297 adhérents (3 de moins qu'en 2012), 32 nouveaux (1 de plus qu'en 2012).

Répartition en France (Rhône Alpes 57 % dont 15 % à Montélimar, PACA 22 %, Paris et région 10 %, 2 adhérents en Nouvelle Calédonie).

24 % n'ont pas de mail (27 % en 2012).

14 % sont abonnés à Provence Généalogie (idem 2012).

58% des nouveaux adhérents de 2012 ont renouvelé leur adhésion en 2013.



Numérisation (photographie des microfilms ou registres) et informatisation (saisie de tous les actes, présentation alphabétique sur papier et incorporation dans notre base de données) :

Le travail étant trop important, il a été divisé en 2 parties : André Bousquet s'occupe des notaires et Guy Venturini de l'état-civil.

Notaires : 14 microfilms numérisés en 2013, soit 4372 actes édités et ajoutés à notre bibliothèque et en recherche de patronyme. 6 notaires en cours de relevé et 2000 actes en cours de traitement.

Etat-civil : 63 microfilms, ce qui a permis de trouver 188 actes supplémentaires.

Il faut recadrer les vues. Guy et André demandent de l'aide (travail qui peut se faire chez soi).

Sur place, notre fidèle Mauricette Peyrard numérise depuis le début sans (ou si peu) de relâche. Mireille s'est jointe à la petite équipe. Raymond Feschet, André Gauthier, Pierre Goudon, Guillaume Marcel et aussi Guy se déplacent pour numériser dans les archives de la Drôme et du Vaucluse. Ces photos sont envoyées sur CD-Rom à des adhérents qui les déchiffrent et informatisent. Une équipe d'une vingtaine de personnes est gérée par Raymond Feschet.

Intervention de Guy Venturini pour expliquer le travail de son équipe :

Le cercle manque de bénévoles pour effectuer la numérisation. Mais peut être est-ce parce que les opérations à effectuer ne sont pas assez connues. Le but de la numérisation est de créer des CD-Rom afin de permettre le relevé des actes d'état civil et de notaire, et de trouver ces actes en salle de lecture.

La fabrication de ces CD-Rom s'effectue en sept opérations :

1. La numérisation de microfilms ou de registres au cercle ou aux AD ou encore en mairie à l'aide d'un appareil photo et d'un équipement spécialisé : il faut compter 500 vues à l'heure.
2. Le recadrage des vues qui permet de diviser par trois le poids des photos. A l'origine, après numérisation, la vue pèse 1,5 Mo, recadrée, elle ne fait plus que 500 Ko, ce qui permet de diminuer le nombre de CD.
3. Le relevé des dates, numéro de page et numéro de vue (afin de préparer l'indexation dans un temps futur). Ce relevé est très important dans le cas de dates mélangées entre elles.
4. La création de la table du CD (copie du relevé sous forme de tableau).
5. La création de la pochette du CD. Sur la pochette, sont indiqués : le titre, le numéro du CD, les caractéristiques, les années manquantes, les notes et les références du registre ou du microfilm numérisé.
6. L'impression et le gravage du CD.
7. La mise à jour de la liste des CD numérisés.

En conclusion, toutes ses opérations ont une durée totale de 10 heures environ pour un CD de 500 vues, ce qui correspond à une petite commune. En espérant que ces explication feront comprendre la nécessité d'avoir plus de bénévoles.

Raymond Feschet intervient pour expliquer à son tour le travail réalisé pour le nettoyage des fichiers BMS

Auparavant, les relevées et saisies des informations contenues dans les BMS se faisaient sans modèle ou marche à suivre, chacun relevant au mieux un minimum d'informations pour aider des généalogistes. Ces données ont ensuite été introduites dans la base informatique du cercle, mais pas toujours dans les bonnes colonnes. Aussi est-il nécessaire d'harmoniser leur présentation. Ce travail actuellement réalisé demande de :

1. mettre les bonnes informations dans les bonnes colonnes en utilisant toujours les mêmes abréviations ;
2. repérer les noms incomplets ou incertains ou mal lus, colorés en rouge pour faciliter le pointage avec les actes après avoir fait un tri des actes par ordre chronologique ;
3. trier le fichier par ordre alpha pour constater les différences d'orthographe des noms (ex Roux et Rousse, Bonfils et Bonnefille, ou Morel et Moreau en patois, ou Vidal et Vidau, Saurel et Saureu, etc.)

4. Créer un fichier des noms relevés ou saisis par commune ou lus pour n'en retenir que le nom le plus utilisé dans le but de préparer notre nouvelle recherche de patronyme.

Les CD-Rom ont été refaits en collaboration avec Guy qui s'est occupé de recenser tous les fichiers de protestants existants aux AD et de prendre les photos des actes manquants par commune.

Ce travail a permis de remarquer que sur les communes de Dieulefit, Bourdeaux et la Motte-Chalancon, les actes protestants sont mélangés avec ceux des catholiques sans mention spécifique. Compléter les actes déjà dans la base, pour préciser le nom du pasteur et le n° d'acte ou de folio, a permis de découvrir qu'une partie des actes ne sont pas relevés.

De plus, pour les actes déjà saisis dans la base, il a été aussi constaté que :

- les parrains et marraines ne sont pas relevés sur les fichiers de nombreuses communes, dans les actes de baptême ;
- la mention de décès des parents n'est pas relevée dans certains actes de mariage ;
- certains actes de baptême protestants sont notés à la date de naissance et la date de baptême ne figure pas ;
- la date de naissance, souvent bien différente de celle du baptême, ne figure pas dans l'acte, vu que le pasteur n'écrivait l'acte qu'au moment de son passage.

Aussi est-il nécessaire de consulter et photographier les actes aux AD 26 afin de confirmer et compléter nos relevés.

Il y a parfois des informations amusantes : dans le même acte, le parrain se nomme Joseph MOUTON et la marraine, Marie VACHE.

Quelques chiffres :

Raymond indique ainsi qu'au 1^{er} semestre 2013, il a pris 13 320 photos aux AD26, soit 53 registres de notaires. Pour sa part, André Gauthier a pris aux AD26 4800 photos pour 10 registres et aux AD84, 12080 photos pour 35 registres dont un registre d'abjurations sur Avignon de 450 pages.

Au total, l'informatisation des tables décennales est réalisée à 77 %, soit 755 361 lignes ; 14 communes sont en cours de saisie au 31/12/2013.

Actes protestants :

Des actes de BMS de protestants se trouvent aux Archives nationales à Paris. Ils ont été numérisés par Marie-Claire Debouverie en 2010 ou 2011 et, à ce jour, nous n'en avons dépouillé que 2 sur 20. Il faut dire qu'ils ne sont pas faciles à transcrire mais nous recherchons des adhérents qui voudraient bien lire et informatiser ces registres.

Registre retrouvé :

Aux AD05, un registre de protestants est classé au nom de Eourres alors qu'il concerne un village de la Drôme nommé Eurre. Sandy Andriant et Chantal Gensel (EGDA) l'ont déchiffré et informatisé. Il est consultable sur notre site et au local.

Le site :

Suite au décès de Jean-Pierre, Sandy a paré au plus pressé pour faire les mises à jour. Nadyne et Yves font une formation avec lui afin de former une équipe.

Le forum :

Il devient de plus en plus vivant, avec 222 membres plus ou moins actifs.

Historique du nombre de messages sur le forum

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2013	148	178	124	106	164	71	168	44	85	216	104	
2012	115	169	251	118	107	165	98	59	87	149	90	120
2011	156	109	65	38	31	27	12	65	23	155	123	79
2010	86	107	83	46	85	117	58	23	50	103	95	84
2009	99	78	131	38	18	29	22	8	24	91	67	100
2008	57	111	60	159	70	113	87	76	73	72	113	76
2007	97	131	287	103	31	21	37	59	19	89	159	45
2006	3	23	33	25	8	20	8	3	12	29	46	94

57 % des adhérents vont sur notre forum, le pourcentage est en progression depuis 2011.

Les adhérents éprouvant des difficultés pour s'inscrire sur Yahoo, Sandy a contourné les obstacles en inscrivant automatiquement les nouveaux adhérents, mais avec leur accord. En 2006, il y avait une moyenne d'une visite par jour et, en 2012, une moyenne de 4 par jour. La fréquentation est à son maximum en mars et novembre, et à son minimum en août et septembre.

Les cours de généalogie pour débutants se déroulent de façon différente cette année. Ils ont commencé le 12 novembre 2013 avec un cours par mois jusqu'en juin 2014. Huit personnes de la région, qui nous ont rencontrés lors du forum des associations à Montélimar ou qui ont vu les articles parus dans les journaux locaux ou nos infos internes, se sont inscrites. La nouvelle version permet aux élèves d'appliquer la théorie et d'avoir des informations moins condensées. Ils viennent avec leur ordinateur portable ou se servent de ceux du CGDP. De la documentation leur est donnée au fur et à mesure des cours.

Les cours de paléographie se déroulent de la même manière (un par mois). Deux niveaux sont proposés : 10 personnes à l'initiation et 9 en perfectionnement. Les cours sont également sur notre forum, ce qui permet aux élèves de s'entraider.

Les permanences : Comme les années précédentes, la réception des adhérents a été assurée tous les mardis après-midi et tous les premiers samedis de chaque mois (sauf en juillet, août et novembre). L'affluence est variable, que ce soit hiver comme été, et l'espace des locaux est fortement apprécié. Ces permanences permettent également de rassembler les membres du CA et d'autres bénévoles pour numériser, informatiser, ranger, préparer les expos, archiver, répondre au courrier et courriel, faire des recherches de patronymes.

Les deux Journées des adhérents de 2013 :

Dimanche 14 avril à Puy Saint-Martin. Organisée par Marie Claire et Yves avec l'association Archives et patrimoine du village.

Sympathique accueil de Madame le maire à qui nous avons remis les relevés de sa commune.

Après midi, pour ceux qui le désiraient, une visite guidée du village a été organisée pendant que les autres continuaient leurs recherches sur nos relevés. Nous avons installé quelques panneaux de notre exposition sur les châteaux de la Valdaine et nous avons reçu quelques habitants intéressés par la généalogie.

Dimanche 17 novembre à Montélimar, espace Saint-Martin. Environ 80 personnes ont participé à cette journée, agrémentée d'un repas qui a fait l'unanimité du bon goût. L'après-midi, de nombreux participants sont allés à la conférence à l'hôtel de ville.

Nos amis des associations généalogiques de la Drôme et de l'Ardèche (EGDA, Drome des Collines et SAGA) nous avaient fait l'honneur de tenir un stand pour aider nos adhérents dans leurs recherches et ils n'ont pas eu beaucoup de repos.

L'exposition "les enfants abandonnés et les nourrices" du 15 au 17 novembre.

Nous avons été un peu déçus par la fréquentation de cette exposition les vendredi et samedi. Heureusement, une centaine de personnes sont venues le dimanche et la conférence de Fabienne Gilbertas a été très appréciée même si nous avons oublié d'installer un micro.

L'expérience de la conférence devrait être renouvelée mais peut-être pas l'exposition qui demande beaucoup d'énergie à l'équipe pour peu de visiteurs.

Remerciement à l'association du 84 pour sa **participation aux échanges de relevés des communes limitrophes**. Ce que nous avons déjà fait avec le 04.

Les divers congrès ou forums de généalogie :

31 mai au 2 juin, congrès national à Marseille

Nous étions 9 pour tenir notre stand et aider le CGMP (entrées, conférences). Ce fut un succès après l'échec de Lille. De nombreux visiteurs ont parcouru les stands.

1^{er} août, congrès de l'association de l'Ardèche à St-Cyr

4 membres du CA y ont participé et c'est toujours sympathique de retrouver nos amis de l'Ardèche. Nous avons pu assister à une conférence intéressante sur la famille Montgolfier.

22 septembre, forum de l'association du Dauphiné à Grenoble

Deux membres du CA s'y sont rendus et ont tenu le stand pour peu de visiteurs.

27 octobre, congrès de l'association EGDA à Montoisson

4 membres du CA ont tenu le stand. Malgré une pluie diluvienne, de nombreuses personnes sont venues au congrès et c'est toujours agréable de retrouver des passionnés de généalogie et d'aider dans les recherches grâce à notre base de données.

10 et 11 novembre à Nîmes

5 membres du CA. Peu de visiteurs. Cette manifestation était gratuite jusqu'à présent mais, pour 2014, il a été envisagé par les organisateurs de changer de formule. Aussi, nous ne savons pas si nous y retournerons.

19 et 20 octobre forum des associations et seniors à Montélimar

Cette manifestation est toujours un succès pour la municipalité et elle est indispensable pour nous faire connaître auprès des Montéliens. Néanmoins, très peu de monde s'est présenté pour notre conférence. Aurions-nous choisi un mauvais horaire ? Nous nous posons la question de savoir si nous devons renouveler l'expérience. Sinon, beaucoup de monde au stand et une dizaine de membres du CA ont tenu le stand à tour de rôle.

Le CGMP

Le CGDP est **membre du CGMP** qui est lui même membre de la **FFG**. Le CGDP fait partie de la région Sud-est avec les cercles des départements suivants : 04, 05, 06, 13, 83 et 84. Quatre réunions ont lieu par an pour coordonner les associations participantes. La présidente du CGDP et trois membres du bureau représentent la Drôme Provençale (1 représentant pour 100 adhérents).

La Lettre trimestrielle du CGDP

Elle est éditée par la mairie de Montélimar à environ 400 exemplaires (adhérents, échanges avec d'autres associations, médiathèque, maire et adjoint à la culture, maires de communes de la Drôme Provençale qui nous ont accueillis lors d'une Journée des Adhérents de l'année).

Geneabank

Sandy-Pascal Andriant s'est occupé de l'inscription des adhérents du CGMP. Un diaporama préparé par Sandy-Pascal Andriant est présenté et donne des précisions sur le fonctionnement de ce nouveau service. Chaque adhérent du CGDP a reçu un identifiant et un mot de passe pour accéder au site de geneabank.org. Seuls les registres paroissiaux de Montélimar sont actuellement en ligne. Généabank permet de chercher des ancêtres dans de nombreux départements. Il est inutile de faire des recherches dans la Drôme : le CGDP est la seule association participante. Les mêmes données peuvent être obtenues « gratuitement » par le forum ! Il est possible aussi de chercher hors de France : Algérie, Argentine, Belgique, Chili, Espagne, Italie, Luxembourg, Malte, Seychelles, Saint-Marin, Suisse, Tunisie.

Les points sont attribués périodiquement par le CGDP et sont gérés directement par le site Généabank. Ils ne sont pas prélevés tant que le résultat n'est pas obtenu. Il ne sont prélevés que lorsque la dernière étape de la recherche est validée.

En mettant les BMS de Montélimar sur le site, le cercle a obtenu 56233 points. 90 membres du CGDP ont souhaité bénéficier des 100 points Généabank au 4^{ème} trimestre 2013. Les points acquis par le Cercle lors des recherches positives des visiteurs se sont élevés à 477. Le solde des points pour le cercle au 20/1/2014 est de 47710 points.

Vote à l'unanimité du rapport moral des activités 2013

Le conseil d'administration

Guillaume MARCEL présente sa candidature pour entrer au conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration sont renouvelés par tiers chaque année. Les sortants de cette année sont : Pierre-Mary GOUDON, Alice LEMAIRE, Marylène MARCEL PONTIER. Ils se représentent.

Les quatre candidats sont élus à l'unanimité

2/ BILAN FINANCIER

Présenté par Françoise VERNEDE, trésorière, et vérifié par Geneviève BEGOT

	Dépenses	Recettes
2181 Aménagements St Martin	1 056,14	
2183 Achats Matériel	202,88	
606 Achats fournitures	3411,42	
6132 Locations	473,95	
6161 Assurances	562,69	
6181 & 6230 Achat bibliothèque Abonnements	977,92	
6237 Publicité	50,23	
6256 Déplacements et missions	1 567,30	
6257 Réceptions JA et local parking	5011,75	
626 Téléphone Internet et Affranchissement	2258,49	
6270 Frais banque	88,62	
6281 Provence Généalogie (revue)	724,50	
6281 Cotisations FFG, CGMP, etc.	1 000,95	
6288 Services Vie associative	54,35	
7081 Production totale (fascicules)		1 634,60
7082 Produit Bigenet		111,20
7540 Participations Journées des Adhérents		2 883,00
7560 Cotisations		7 366,10
7560 Abonnements Provence Généalogie		756,00
7582 Dons		314,00
7680 Produits financiers		162,85
7780 Subvention/exercice 2012 Journées Régionales		2 600,00
7780 Subvention ville de Montélimar		3 300,00
	Dépenses	17 441,19
	Recettes	19 127,75
BILAN AU 31/12/2013 positif		1 686,56

Vote à l'unanimité du bilan financier 2013

3/ PROJETS POUR 2014

- Passage du logiciel ACCESS à NIMEGUE, mais pour cela il faut "nettoyer" les fichiers. Rechercher de l'aide s'impose. 50 communes ont déjà été faites par Raymond, il en reste 200 ! Une journée de formation aura lieu un samedi matin pour ceux qui le souhaitent. Il suffit de s'y inscrire.
- Permanences tous les mardis de 14 h à 17 h et une par mois le samedi de 10h à 17 h au local
- Journée des adhérents le 27 avril à Bouchet
- Journée des adhérents le 9 novembre à Montélimar (espace St-Martin)
- Cours de généalogie pour débutants (un par mois de novembre 2013 à juin 2014)
- Cours de paléographie (un par mois au local). Il serait souhaitable que les participants transcrivent les registres protestants des Archives nationales et des notaires numérisés.
- Présentation d'un diaporama à la Manoudière (date non définie à ce jour)
- Création d'une page sur « Facebook » qui sera gérée par Nadine MARCEL.
- Les 2 et 3 août, les Barberoussades à Montélimar organisées par l'association SAND. Le cercle leur prête des panneaux créés lors de l'exposition sur le Moyen-âge et ceux de la généalogie des Adhémar. Ces panneaux seront exposés à l'office de Tourisme de Montélimar.
- Exposition du 7 au 13 novembre "1914 - 1918" avec Montélimar Ville de Garnison. Présentation de la pièce de théâtre sur le thème de la guerre 1914-18 par la Valentine Compagnie le mardi 11 novembre à l'espace St-Martin. Une recherche de photos de poilus en uniforme pour un grand panneau sera entreprise. Les personnes ayant déjà envoyé de la documentation sont remerciées vivement.
- Divers congrès ou forums de généalogie :
 - Journées régionales à St-Raphael, organisées par l'association du Var, 13 et 14 septembre. Confection d'arbre sur chaque stand où les feuilles seront les fiches de nos ancêtres directs.
 - Paris, gene@2014, 27 et 28 septembre
 - Brive la Gaillarde, le même week-end de septembre
 - Forum d'été de l'association de l'Archèche au Teil, 7 août
 - Forum de l'association de Valence, au cours de l'automne
- Les 21 ans de la Lettre. Une majorité qui devrait se fêter !



L'assemblée générale se termine à 15h30. Elle est suivie d'un petit historique sur les 20 ans du CGMP (cf. page suivante) et d'une conférence sur l'abbaye d'Aiguebelle par Marylène MARCEL-PONTHIER.

Au nom de tous les adhérents du CGDP, Nadyne CHABANNE-EYRAUD, présidente, remercie **Marylène MARCEL-PONTIER** pour la présentation de l'historique des 20 ans du cercle (cf. page suivante) et pour la très intéressante conférence sur l'abbaye d'Aiguebelle.

ASSOCIATION Les généalogistes ont la pêche



De droite à gauche : Raymond Feschet, trésorier adjoint, Nadyne Chabanne-Eyraud, présidente, Françoise Vermède, trésorière, et Monique Wynsiec, co-secrétaire.

Le Cercle généalogique Drôme provençale (CGDP) se porte bien. C'est ce qui ressort du rapport moral présenté samedi lors de l'assemblée générale par Nadyne Chabanne-Eyraud devant une cinquantaine d'adhérents. Elle s'est réjoui du nombre stable d'adhérents, 297 en 2013. Le travail d'informatisation, de numérisation est conséquent et la présidente a lancé un appel aux bénévoles. Les cours mensuels de généalogie et de paléographie sont bien suivis. Outre les deux journées annuelles des adhérents, l'une à Montélimar, l'autre dans un village drômois, le CGDP continuera à participer à de nombreuses manifestations régionales ou nationales. Nadyne a regretté le peu de visiteurs lors de

la dernière exposition. Mais la conférence sur "les enfants abandonnés et les nourrices" a rencontré le succès. La prochaine expo (du 7 au 13 novembre) sur 14/18 se fera en partenariat avec Montélimar Ville de garnison.

Françoise Vermède, trésorière, a remercié la municipalité pour son aide, subventions, impression des lettres trimestrielles, des relevés HMS. Non, les généalogistes ne sont pas des rats de bibliothèque et le CGDP utilise les nouvelles technologies. Le forum actif fréquenté par 222 membres, www.genealogiedrome.com ou 04 75 51 22 03 le mardi de 14 à 17 heures.

Revue de presse

« Le Dauphiné et la Tribune »

Montélimar

14

Le Cercle généalogique prépare le centenaire 1914 - 2014

Vingt ans d'existence, déjà, pour le Cercle Généalogique de la Drôme Provençale, présidé par Nadyne Chabanne-Eyraud ! L'assemblée était nombreuse pour cette AG des 20 ans. Nadyne Chabanne-Eyraud, qui assure une dernière année de présidence, est revenue sur l'ensemble des activités avant de dévoiler le programme 2014. Parmi les dates importantes, on peut citer les « journées des adhérents » le 27 avril à Bouchet et le 9 novembre à Montélimar. Il y aura aussi une action à la Manoudière. Mais le gros morceau sera l'exposition, du 7 au 13 novembre, en partenariat avec l'association « Montélimar Ville de Garnison » sur le thème « 1914-1918 ». Pour cette occasion, l'association re-



cherche des photos de « poilus » en uniforme, afin de les rassembler sur des grands panneaux qui illustreront l'exposition à la Manie. Des discussions sont en cours avec la troupe de théâtre « Valentine Compagnie », qui propose un spectacle sur « ce qui se passait à l'arrière du front ». Marylène Marcel-Ponthier, qui fut l'une des fondatrices, a retracé le parcours du CGDP des origines à nos jours. Avant d'entraîner sur l'histoire de l'abbaye d'Aiguebelle à laquelle elle consacre un ouvrage.

Petit historique du CGDP, 20 ans !

Il existait à Montélimar une association fondée le 14 février 1985, qui s'appelait la « Société Généalogique et Héraldique du Valentinois, du Diois et du Tricastin ». Elle était présidée par Gilles Dubois et son siège social se trouvait 3 rue de la Visitation à Montélimar.

Cette association n'a jamais vraiment décollé, la preuve en est qu'en 1988, lorsque j'ai envoyé à cette adresse une demande d'adhésion, je n'ai jamais obtenu de réponse.

En 1993, un petit groupe de généalogistes, adhérents d'EGDA à Valence, mais qui avait pour souhait de fonder une association généalogique sur Montélimar, se réunissait régulièrement dans la salle à manger d'Odette Blanc à Allan. Plutôt que de créer une nouvelle association, il avait été décidé de transformer l'ancienne, sans doute pour aller plus vite.

Contact pris avec M. Dubois, il apparut qu'il suffisait dans un premier temps d'adhérer et de prendre acte de la défaillance de la Société généalogique et héraldique et de la démission de son président. Puis dans un second temps, de convoquer une assemblée extraordinaire pour modifier les statuts et élire un nouveau CA. Ce qui fut fait.

À cette époque, Mme Blanc avait déjà en sa possession de nombreux relevés qui m'intéressaient. Aussi j'allais une fois par semaine travailler chez elle pour constituer mon arbre. C'est ainsi que je me suis retrouvée prise au piège !

Le 1^{er} juin 1993, ils me demandaient de faire partie des cinq membres du Comité de direction qu'ils venaient de créer, chargé de modifier les statuts. Ces cinq membres fondateurs de l'association transformée, avaient pour nom :

- Odette Blanc d'Allan
- Simone Chamoux de Châteauneuf-de-Bordette,
- Edmond Ducros d'Allan,
- Rémi Villard d'Allan,
- Et moi-même, Marylène Ponthier de Montélimar.



De

gauche à droite : Odette Blanc, Simone Chamoux, Edmond Ducros, Rémi Villard, Marylène Ponthier

Trois semaines plus tard, le 22 juin 1993, une assemblée générale extraordinaire était convoquée. Comprenant les mêmes membres, elle approuvait les nouveaux statuts, transformait l'intitulé qui devenait « Le Cercle Généalogique de la Drôme Provençale » et désignait un nouveau bureau. Sans surprise, on retrouvait les mêmes :

- Edmond Ducros, président,
- Odette Blanc et Simone Chamoux, vice-présidentes,
- Marylène Ponthier, secrétaire,
- Et Rémi Villard, trésorier.

Et puis à la dernière minute, un petit dernier s'est ajouté, Hervé Vernet, qui acceptait de prendre le poste de trésorier-adjoint.

C'est ainsi qu'en ma qualité de secrétaire, j'ai rédigé pendant les sept premières années tous les comptes-rendus de l'association, y compris les statuts, souvent à la main, parce que très peu d'entre nous possédaient, à ce moment-là, un ordinateur !

D'emblée, le lien avec la mairie de Montélimar a été établi : le siège social était fixé au service des Archives et l'association s'engageait à organiser chaque année une manifestation grand public de type conférence ou exposition.

De suite aussi, le Cercle a organisé une permanence le mardi après-midi. Pourquoi le mardi s'interrogent encore beaucoup de membres aujourd'hui ? Tout simplement parce que mes collègues étaient retraités mais que je travaillais et que le mardi était mon seul jour de congé ! Depuis 20 ans, ce jour n'a pas changé.

La première permanence eut lieu le mardi 26 octobre 1993. Les archives se trouvaient à ce moment-là au dernier étage de la mairie dans ce que l'on appelait communément le grenier, et il fallait faire très attention à ne pas dépasser le nombre de personnes autorisées.



Hervé Vernet

La jeune archiviste qui venait d'arriver à Montélimar et qui nous avait pris sous son aile s'appelait Hélène Grousseau. Elle a dû s'adapter à notre présence parfois bruyante... Elle est d'ailleurs toujours là, fidèle au poste.

Six mois après l'élection du premier bureau, avait lieu, le 29 janvier 1994, il y a exactement 20 ans, la première assemblée générale en présence du maire Thierry Cornillet.



Colette Mesny

L'association, qui avait enregistré en quelques mois d'existence une quarantaine d'adhésions, avait un but essentiel : rédiger des relevés manuels de l'état-civil et les informatiser afin de les mettre à la disposition du public.

Mme Blanc était la responsable des relevés et de l'unification de la présentation. Mme Chamoux s'était vu confier la communication et c'est ainsi que rapidement, elle eut l'idée de lancer une Lettre trimestrielle à destination des adhérents.

Le premier numéro est sorti en décembre 1994 avec le numéro « zéro ». Une nouvelle adhérente intégrait le CA dès janvier 1994 : Colette Mesny.



Hélène Grousseau

Puis, un an plus tard, en janvier 1995 arrivèrent :



De gauche à droite et de haut en bas : Max et Paulette Boisson, Agnès Arnaud, Brigitte Castelain, Sylvie Bouvier-Peysson, Jean-Michel Murer, Nadyne Eyraud, Sandra Robert, Jean-Pierre Sauvan-Magnet

Pierre-Yves Guillermin (dont je n'ai pas de photo), Max et Paulette Boisson, Agnès Arnaud, Brigitte Castelain, Sylvie Bouvier-Peysson, Nadyne Chabanne-Eyraud et Jean-Michel Murer.

Enfin, en janvier 1996, deux petits nouveaux l'intégrèrent à leur tour : Sandra Robert et Jean-Pierre Sauvan-Magnet. Voilà, pour les trois premières années, la composition du conseil d'administration !

Comme il fallait parallèlement honorer l'engagement pris avec la mairie, mes collègues m'avaient confié, en plus du secrétariat des conseils, la responsabilité de l'exposition. La première fut organisée les 11 et 12 juin 1994 dans la Salle des Templiers qui n'était pas encore devenue un cinéma.



La première exposition

Il avait été aussi décidé d'organiser une rencontre des adhérents. La première fut organisée le 3 septembre 1995 à Montjoux, sous la houlette de Jean Sambuc. Au cours de cette rencontre, les premiers relevés d'état-civil informatisés furent remis à la municipalité.

Nous avons choisi comme titre « L'aventure généalogique » afin de présenter la palette des activités intéressant la généalogie : l'état-civil, l'origine des noms, la paléographie, les photos anciennes, les calendriers, les notaires, etc.

Il avait été décidé d'amortir le travail réalisé en le présentant une seconde fois à l'automne dans une commune environnante. En novembre 1994, ce fut Châteauneuf-du-Rhône.

La seconde exposition, celle des 10 et 11 juin 1995, portait sur Émile Loubet. Elle sera, comme il se doit, présentée en novembre à la Bégude-de-Mazenc.

L'exposition de juin 1996, la 3^{ème}, porta sur deux familles qui avaient suivi le cours du Roubion : les Chancel et les Moulin. Ayant fait toutes les deux une halte à Pont-de-Barret, c'est là que la seconde exposition, celle de l'automne, sera organisée.

Rapidement, les relevés des registres paroissiaux furent quasiment terminés et ceux des notaires commencèrent. Il fallut aussi évoluer avec la technique et acheter du matériel pour numériser, ce fut fait en 1997.

En 1997, également, ce fut l'année du changement puisque Jean-Pierre Sauvan-Magnet prit la place d'Edmond Ducros à la présidence. Durant les années qui suivirent, après deux hommes, ce furent deux femmes qui occupèrent ce poste : Paulette Boisson puis Nadyne Eyraud qui est toujours là, fidèle au poste...



Les quatre premiers présidents

Voilà, je pourrais continuer à vous raconter l'histoire du Cercle, à traverser les ans, mais je vais m'arrêter là. Je vous parle d'un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître... comme dirait la chanson !

Depuis, beaucoup de petites mains sont venues rejoindre les premières, elles ont toutes apporté et apportent encore leur pierre à l'édifice, je ne les citerai pas de peur d'en oublier !

Je voulais juste vous rappeler l'immense travail qu'ont réalisé les premiers membres du Cercle Généalogique puisque, en trois-quatre ans, ils ont mis en place les permanences, les journées des adhérents, les expositions, les relevés, l'informatisation et la numérisation. Tout ce qui continue aujourd'hui à vous aider dans vos recherches.

En ce qui me concerne, il est vrai que j'ai choisi une autre voie, celle de l'écriture, du patrimoine et de l'histoire locale. Certes, j'ai pris mes distances avec l'association en l'an 2000, laissant à d'autres continuer ce qui avait été commencé. J'ai proposé à diverses reprises de laisser ma place au conseil d'administration, mais il s'est toujours trouvé un ou une collègue pour me retenir par la manche : un membre fondateur ne s'en va pas, paraît-il, ne serait-ce que pour rappeler tous les dix ans, le travail accompli !

Et puis rester parmi vous me permet de vous présenter comme aujourd'hui l'autre facette de ma personnalité et de vous parler de mes livres.

Comme vous le savez, après l'histoire de Comps, parue en 2001, j'ai commencé en 2004 à écrire des chroniques hebdomadaires dans la Tribune de Montélimar, il y aura dix ans en avril. Puis, parce qu'on me l'a demandé, je les ai ensuite éditées à compte d'auteur, illustrées de cartes postales et de photos. Trois tomes sont déjà parus, le 4^{ème} devrait l'être en juin de cette année.

C'est en voulant rédiger une ou deux chroniques sur l'abbaye d'Aiguebelle que je me suis intéressée à elle. Or son histoire n'existait pas, alors finalement, je l'ai écrite.

Marylène MARCEL-PONTHIER (Présentation faite après l'assemblée générale du CGDP le samedi 1^{er} février 2014)

Vient de paraître

La restitution des biens des protestants, la loi du 15 décembre 1790, source généalogique, de Marie-Claire JAME-DEBOUVERIE, Ed Cercle Généalogique de la Drôme Provençale, 82 pages.

Cette nouvelle parution du CGDP concerne la restitution des biens des protestants fugitifs suite à la loi du 15 décembre 1790. Les familles déposant une requête en restitution de biens devaient prouver leur filiation à l'aide de documents afin d'asseoir leur légitimité comme héritiers de fugitifs dont les biens avaient été saisis par la Régie. Les comptes-rendus d'audience concernant ces affaires sont une source importante d'informations propres à enrichir considérablement les généalogies des familles protestantes qui sont souvent si difficiles à construire. Pour les 46 familles qui ont déposé des requêtes en restitution de biens, les informations sont très nombreuses. Ne voulant pas être un simple relevé de ces informations, l'ouvrage contient :

1. un bref résumé de l'historique des biens des religionnaires fugitifs et de la loi de 1790 ;
2. une analyse des informations relevées concernant les fugitifs, leurs biens, etc. ;
3. une biographie et un arbre généalogique reconstitués pour chacune des 46 familles ;
4. un relevé des actes de notaires et des BMS (datés et localisés) listés dans les comptes-rendus d'audience.

Une première version des deux premières parties est déjà parue dans la LETTRE n° 76 en 2013, et ne concernait que les dossiers du Tribunal de District de Die. Les recherches ont été poursuivies pour les autres tribunaux : Nyons, Crest et Montélimar. Cet ouvrage permet aussi de découvrir des détails sur d'étranges histoires familiales et l'existence de couples fugitifs avec leurs enfants restés totalement inconnus jusqu'ici.

Un CD-Rom, contenant toutes les photographies des comptes-rendus d'audience prises aux Archives départementales de la Drôme, est consultable au local du CGDP à Montélimar lors des permanences, mais ne peut être vendu.

Pour commander l'ouvrage au prix de 15 €, il suffit de s'adresser **au Cercle Généalogique de la Drôme Provençale**, Maison des Services Publics 1 avenue Saint-Martin 26200 MONTEILMAR.



Sur les sentiers de l'Histoire, Ed Allan Couleurs

Ce livre rassemble des textes écrits par une archiviste sur le thème du « Vieux Village d'Allan » et des illustrations réalisées par les participants à l'atelier de peinture du village.

L'ouvrage est en vente au prix de 15 €, à la bibliothèque de l'Espace d'Animation d'Allan. Contacter la secrétaire d'APM : Dany Balsen.



Bon à savoir

Les archives des notaires du XIX^e siècle de Puy St Martin, de Félines, de Bourdeaux et de Saoû ont été déposées aux Archives départementales de la Drôme au cours du mois de février 2014. Il faudra attendre probablement quelques années avant qu'elles ne soient consultables en salle de lecture aux archives.

ERRATUM

Dans la Lettre n° 76, au chapitre « Le coin des trouvailles » page 11, **Mme Nicole CHANDRU** a été qualifiée par erreur de présidente de la Société d'Histoire et d'Archéologie de St Paul Trois Châteaux, alors qu'elle en est vice-présidente. Nous la prions de bien vouloir nous en excuser.

Communiqués

Les archives d'état-civil algérien

En 1962, les archives de souveraineté (dont l'état-civil) des trois dépôts départementaux d'Alger, Constantine et Oran ont été transférées en France et stockées à Nantes (Loire-Atlantique) avant que le gouvernement du Général de Gaulle ne les renvoie en Algérie.

Un micro-filmage de l'état-civil a été réalisé à Nantes puis en Algérie, mais n'a pu être mené à son terme par manque de temps et de crédits. Le service central de l'état civil au ministère des Affaires étrangères à Nantes ne détient, sous forme de microfilms, que 60 % des actes. Certaines communes manquent en totalité et d'autres sont incomplètes.

- **Pour les actes microfilmés de moins de 100 ans**, l'état civil se trouve au ministère des Affaires Étrangères (44491-Nantes) et sur internet :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html>

Il faut connaître le nom, le prénom et la date exacte de l'évènement pour pouvoir faire une demande. Le délai de réponse est très variable...

- **Pour les actes non microfilmés, restés en Algérie**, il faut écrire à Monsieur le Directeur de l'APC (Assemblée Populaire Communale) de la commune, sans oublier de joindre le coupon-réponse international pour la réponse. Attention certaines communes ont changé de nom.
- **Pour les actes de plus de 100 ans** (de 1830 à 1910), les Archives nationales d'outre-mer les ont mis en ligne sur leur site :

<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr>

Les archives catholiques algériennes

Les trois évêques d'Algérie (Alger, Constantine et Oran) ont rapatrié toutes les archives de catholicité (baptêmes, confirmations, mariages, obsèques). Ces archives ont été rassemblées dans trois monastères de religieuses : à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), à Nîmes (Gard), et à Taulignan (Drôme).

• **Alger**

Un double des archives de 1842 à nos jours du diocèse d'Alger est entreposé chez les Sœurs Clarisses.

Monastère des Clarisses

34, rue de Brunswick

30000 Nîmes

Tél. : 04 66 26 66 76

• **Constantine**

Un double des archives du diocèse de Constantine était, grâce aux démarches de l'association GAMT (Généalogie Algérie Maroc Tunisie), entreposé au couvent des Sœurs Clarisses-Capucines à Aix-en-Provence. Désormais, elles ne peuvent plus en assurer l'exploitation et la fourniture de copies aux généalogistes. Le GAMT doit rechercher un autre lieu (source : La revue française de Généalogie n° 210, page 8). En attendant, les relevés des actes sont consultables au local de l'association ou sur le site : genealogie-gamt.org. Seule condition : être adhérent.

• **Oran**

Depuis fin janvier 2009, la communauté dominicaine des sœurs du Monastère de la Clarté Notre-Dame accueille les archives du diocèse d'Oran, de 1870 à 1960.

Les demandes se formulent par courrier ou par courriel, et moyennant rétribution, avec des actes qui peuvent être retournés de la même façon.

Dominicaines de Taulignan

La Clarté Notre Dame

26770 Taulignan

Tél. : 04 75 53 55 11

Archives nationales d'outre-mer

Jean Paul Cornu nous signale que **Benoît Van REETH**, conservateur général du Patrimoine, archiviste-paléographe, vient de prendre la direction des Archives nationales d'outre-mer [ANOM] à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Il est en fonction depuis le 3 février 2014. Il était auparavant directeur des Archives départementales du Rhône depuis l'année 2003.



Jean Marie Paolli nous signale la **mise en ligne des Archives Municipales de Saint-Ambroix** (Gard). Le site donne accès aux tables décennales des baptêmes/naissances, mariages religieux/civils et sépultures/décès de 1701 à 1932.

L'adresse du site : saint-ambroix.fr

Le coin des trouvailles !

Les mariages de Drômois outre-mer, relevés par Yve CHETAILE

sur le site : ANOM <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr>

Port-au-Prince

- 5/12/1783 **Mariage de Raymond MARIE**, négociant (fs de + César MARIE DUPERIER natif de Mens en Dauphiné et Elisabeth DE LHOMME native de Montélimar) x **Françoise Elisabeth ARCHET** citoyenne de Gonave (vues 82/83)
- 28/01/1788 **Mariage de Jean François FERRIER** natif de Vatilieu diocèse de Vienne en Dauphiné (fs de + Joseph, notaire et + Antoinette CUCHET) x **Françoise CRUSSON** native de Paimboeuf (44) (vue 4)

Saint-Domingue, Le Cap

- 13/5/1783 **Mariage d'Alexandre Louis de FONTBONNE** capitaine au Régiment royal d'Auvergne, natif d'Étoile en Dauphiné diocèse de Valence (fs de Messire Alexandre de FONTBONNE chevalier de l'ordre royal militaire de Saint Louis et de Dame Anne de CLAUZEL) et **Marie Anne Victoire BONNEFONS** née paroisse St Pierre du Terrier Rouge (vue 42)
 - 27/1/1777 **Mariage de Dominique BOUVIER-LAPIERRE** natif de Chimilin en Dauphiné (fs de + François, bourgeois de Chimilin et Françoise BROCHIER) x **Marie Félicité VIVIEN** native du Dondon (vue 8)
 - 17/4/1777 **Sépulture de Jean Joseph MACHON**, 45 ans, perruquier, natif de Beaurepaire en Dauphiné (vue 30)
 - 16/6/1781 **Sépulture de Jean CHARBONNEL**, 60 ans, natif de Guibertès en Dauphiné (Guillestre ?) (vue 33)
 - 20/4/1786 **Mariage de Pierre BRONCHARD**, marchand natif d'Étoile près de Valence en Dauphiné (fs majeur de + Pierre x Louise DUMAXET) x **Françoise ICARD** vve 1 de Jean Baptiste GUILLAUME et 2 de Simon DUBOIS, native de Marseille Par. de la Major (vue 26)
- Pierre BRONCHARD se remarie le 2/1/1788 avec Thérèse REINAUD native de Marseille (vue 2)
- 1/5/1786 **Mariage de Étienne DUPINET** ancien officier de la maréchaussée, natif de Chabeuil en Dauphiné (fs de + Joseph Antoine Martin DUPINET bourgeois de Chabeuil x Jeanne de CHARFIN (?)) x **Félicité Laurence MARESCHAUX** native de St Domingue (vue 28)
 - 4/9/1786 **Mariage de Joseph Moïse LANTHEAUME** marchand orfèvre natif de Mirabel en Dauphiné (fs majeur de Joseph Moïse notaire royal de Mirabel c Catherine MAZADE) x **Rose MAISTRE** native du Cap (vue 59)

Saint-Domingue, commune Croix des Bouquets

(pas de date pour cause de feuillet manquant mais année 1697) : **Mariage de Claude LE BOUX** natif de Chichilianne (fs d'Etienne x Jeanne JOUBERT) x **Anne BERNIERE** (vue 4)

Saint-Domingue, commune Saint-Marc

- 29/7/1731 **Sépulture de Claudine CALIGNON FERRON** 80 ans, native du Dauphiné (sans plus de détails !) (vue 8)
- 10/3/1757 **Sépulture de Jacques PINCHINAT** 60 ans, natif d'Étoile en Dauphiné (fs de + Gaspard châtelain de la paroisse d'Étoile et Isabelle LYOTTIER)

Mariage d'un Drômois en Isère, relevé par Marilou SIMIAND

aux Archives départementales de l'Isère

- 06/01/1858 **Mariage de Jean Pierre GRIMAUD** né le 28/06/1827 à Vassieux (fs de Jean Pierre GRIMAUD et de Marguerite LENTHAUME) x à Grenoble avec **Adèle Victorine SIMIAND**

Décès et testament de Drômois à Toulouse, relevés par Claudie DUSSERT [Pour obtenir les photographies de ces actes, écrire au CGDP qui fera suivre.]

- 07/01/1793 **Décès d'Antoine MAGNAU**, soldat de la troupe soldée de la commune de Toulouse, natif de Chatillon en Dauphiné, diocèse de Die, fils de feu Antoine MAGNAU et de feu Elisabeth LAURENS, âgé de 67 ans, reçu malade le 03/01/1793. Cote H Dépôt 1 - 1 Q 215 Hôtel-Dieu St Jacques de Toulouse
- 24/11/1772 **Testament de Marie COULÉ** native de Livron, diocèse de Valence en Dauphiné, fille de feus Jean-Pierre COULÉ aubergiste du dit Livron et de Justine COLONGINE mariés etc. (3 pages) Cote 3E 13882 chez M^e MIS notaire de Toulouse, testament folio 91 verso.

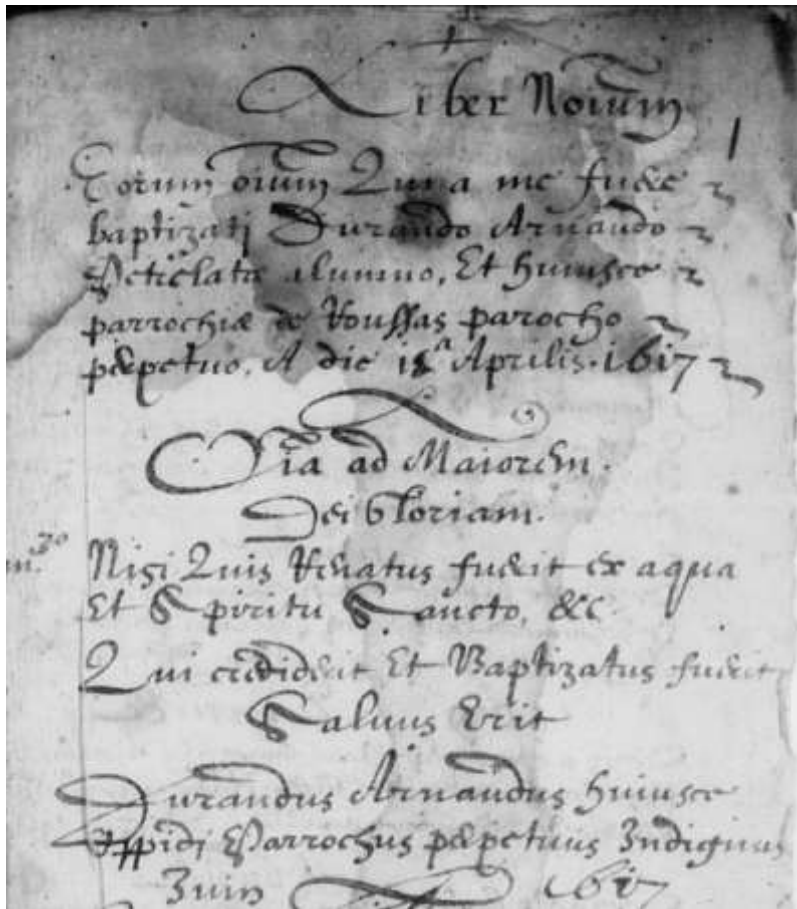
Un Drômois tué par les soldats, relevé par Philippe MESNIER

site des Archives départementales du Vaucluse, état-civil de Mondragon, vue 44/56

- 19 frimaire an 6 (09/12/1797) **Décès de Michel VIGUIER**, réquisitionné de Rochegude, aurait été tué dans les bois de Derboux (commune de Mondragon 84) par les soldats venus le chercher. Acte à déchiffrer, car contenant des descriptions de l'habillement, etc. Michel est probablement celui né le 13/10/1774 à Rochegude.

Les trouvailles d'Odette à Roussas

Commentaires relevés par **Odette BLANC** sur les registres paroissiaux de Roussas (les textes sont retranscrits tels qu'ils sont écrits sur les livrets, mais traduits pour ceux qui sont en latin).



Livre des noms,

de tous ceux qui furent baptisés par moi Durand ARNAUD natif de Pierrelatte et prêtre perpétuel de cette paroisse de Roussas du 1er avril 1617. Pour la plus grande gloire de Dieu. Nul ne sera sauvé sinon qui renaît de l'eau et de l'Esprit saint qui croira et sera baptisé.

Durand ARNAUD prêtre indigne de la paroisse de cette ville de Roussas.

La peste



juin 1629 : la peste fut découverte au Bourg Saint-Andéol le 26 du présent moix laquelle en peu de jours despecha beaucoup des honnetes personnes.

juillet 1629 : la peste fut découverte à Donzère le 12 du présent moix laquelle nest pas tant enflammé n'en estant mort au 27 de 24 et le 6 août tant sain ? 93 malades laissent le village.

28 juillet 1629 : la peste ce descouvra à Réauville et (fut) ? rude que dans 15 jours despitsa les plus braves et plus robustes et honnetes en nombre de 163.

A Saint-Paul bien qu'on fut dans le soubcon plus de 8 jours auparavant pour encores le mal n'attaque que d'iceulx pauvres et enfantz. Le 25 décembre ce drame ny avoir comme rien laisse apprez..... sy rude persécution le mal cessa en mars et les sains ce retirarent en leur maysons le moix d'avril et eurent leur entière par tout le 766 y en estant mort----

19 août 1629 : la contagion découverte en la maison de Mr de LA CROIX gouverneur pour le roy de sa ville et chatellain de Pierrelatte il tue tous ces domestiques.

Ce mal resta à ce lieu jusques au 11 de avril qu'il eurent leur entière par tous y en estant mort 110.

Mesme tempz comme dessus le mal ce découvre au Montellimard y faisant des grandz ravages jusques au 21 septembre et leur le 16 may 1630 y en estant mort 5 500 de mesme au (Pont) Saint-Esprit il ----- mal jusques au 21 septembre y -----.

29 septembre 1629 : le mal ce découvre aux Granges Gontardes et dans les maisons de Pierre DEODEL---ent ? et bon amy ils sont au cartier DEODEL meurt le 14 octobre, 3 ans après le mal cy enflamme en façon qu'en n'y laissa comme rien, y en estant mort 92.

14 octobre 1629 : le mal ce découvre le 14 octobre à la grange de Baptiste DEODEL au mandement de Valaurie, le grangier meurt le 15, les habitants du lieu sont pour encores en parfaite santé soubz la conduite de M^r BARDIN rentier et notere de la police audict lieu et du 18 au soir André PELLETRIN sans découvrir le mal demande à faire son testament. Mr BARDIN comme prévoyant luy demande son mal et a ---- l'oblige à sortir, lequel ----- moyen ce rendre au car ----- et mourut au milieu du Plan du Frayce. Ledit BARDIN faict sortir tous ceux qu'y avoient fréquenté et du ----- fit sortir tous ceux du vilage ne se réservant que 8 ----- hommes et 13 femmes enfin ces prétentions à la cons--- de ces bons gens ont esté ----- très bien ordonnées et exact ----- observés et en façon qu'il n'en y est mort que 30 et 6 ----- ont en leur entrée par tout le 15 de mars 1630 et devant sy Mr BARDIN de vouler le bon Dieu luy rendre tant de ----- charitables saings qu'il a exercées envers ces pauvres.

4 décembre 1629 : 3 compagnies du régiment de Mr de GONDIN du Languedoc vindrent loger à Roussas scavoir les 9 principaux chefs en 9 diverses maysons à la bourg ----- prenant chacun partie de leurs soldats à leur logis mesmes pour empêcher le désordre et les sergents et caporaux aux granges lesquels firent quelques désordres les cappitaines s'appelaient messieurs de GONDIN frères puis ----- du mestre de camp. Premier cappitaine LA PEYRILLI ----- et CARLINCAS ils partirent du 5 sans qu'ils ayent extorcionné d'un liard ny mesmes demandé concl---- pour leurs ardes à nos consuls ceste grande modestie nous ----- fut accordée à la concidération de Mlle Anthoynette de CHAPPUIS dame de Roussas habitante à Roussas (du 17 juillet) pour cause de mal contagieux quy est à présent à St-Paul-Trois-Châteaux lieu de sa demeure, ce pervers mal en ---- rien laisse et ne cesse encor le Bon Dieu pour sa grace les console. Sur la fin de février 1630 le mal cessa et en façon que beaucoup d'honnestes personnes sy retirèrent en mars en avril le tout sy retire et ---- y en est mort 766.

Quelques évènements historiques et régionaux

9 février 1629 : sur les 11 h avant midy est arrivé à Roussas la compagnie des----- de Monsieur de TREMBLAY gentilhomme hyrienois, et y a séjourné jusqu'au 10 mesme -----ayant -----luy et tous ses gens a-----.

20 mai 1629 siège de Privas : Sa Majesté très chrestienne fit investir Privas en Vivarets. Monsieur de MONTMORANCY les battant furieusement donna un assault du samedi 26 quy esbranla les assiégés commandés par M^r de SAINT ANDRE MONTBRUN du Daulphiné. On parle le dimanche de traiter et ny voyant aulcun jour ce retirèrent la mesme nuit en un fort qu'on appelle Thoulon à l'inscr de leur gouverneur laissant leur ville à la discrétion des soldats à laquelle mirent le feu aux quatre coings, ceste plus lasche action obligea M^r de SAINT ANDRE ce voyant trahi de la façon s'aller jeter aux pieds du Roy qui le fit.....

En ce siège fut tué Mr le marquis du SEL, le baron de PERCIN, le viconte de FERRIERES, M^r le marquis de PORTES oncle de M^r de MONTMORANCY.

Sa majesté toucha les malades devant Privas le 4 juin et s'en alla assiéger Alex en duxe toutes les places rebelles du Vivarets luy ayant rendue obéissance et peu après toutes celles du Languedoc pris le chemin de Paris où il disna le 17 juillet à Pierrelatte et de la fut coucher au Montellimard.

25 mars 1630 : Nous restesmes nouvel asse----- comme sa majesté très chrestienne avait donné l'evesché de St-Paul à Monseigneur François Gaucher ADEYMARD de MONTEIL de GRIGNAN de la très illustre mayson de Grignan il est encores à la cour où il s'est fait prestre et dict sa première messe le bonjour de Pâques le 31 mars et arriva le 7 juillet aux portes de Roussas me faisant la faveur m'appeller en icelles (sa cour du clergé) et s'en aller disner à Grignan et par le 17 pour---

Assassinat du 12 juin 1630 : sur les 4 h après midy M. de VALRAMBOURG GONNE---ERC en la principauté d'Orange fut assassiné dans la maison de M^r de la PIZE dudit Orange par un émissaire député de la part de son e--ell--re son lieutenant nommé (VELINGRE) ? ---- la place audit émissaire ne demandant que 8000 écus et une -pag--entree--e -en Olande ce qui luy fut à l'instant accordé.

Bail de la maison de la cure le 22 septembre 1630 : Pierre GAULTIER d'Anthoyné Léonard BRUN consulz assistes de leurs ---eil et ad-o-ez du ge-al, ont bailhé à prix fait la maison de la cure à M^{re} Louys BERNOIN et M^{re} Jacob RASPAIL pour le prix de 90 livres comme appert pour l'acte reçu de M^{re} EYRIER notaire tabellion et greffier audit lieu.

Crue du 13 octobre 1630 : la rivière de la Vence déborda sy extraordinairement quelle battait la tour du Moulinas du couchant le grand chemin - andant au pont de Berre et à St-Paul.

Forte chute de neige et mort d'un pauvre garçon. Le 21 décembre 1630, St Thomas. Tomba de nege en abondance, le 22 gella bien fort, les 23 et 24 les vents -----sy froidz et véhéments que le régiment d'Anni--- venant du Piédmont depuis St-Maurice ----- à Thulette mourut des soldatz dudit régiment 45. Oultre qu'un enfant de ce lieu nommé Estène IMBERT ---- de Michel BLANC estant allé à Pierrelatte vendre quelques -ass--f-- tellement batten du mauvaix temps qu'ils ont peyne ce rendre dudit Pierrelatte au logis de la Berre ou eztanant M. JOUBERT pour lors rentier de la seigneurie le pressa fort ne boug-- de son logis ne le pouvant arreter pour ra--- de la veilhe fut contrainct le lacher apprez luy avoir fait boyre fueillette de vin. Ce pauvre garçon ce mettant en chemin pour Roussas le mauvais tempz l'abattit --oi-t le pre de la grange CYBOURG appartenant à M. de GRANGES où il feut trouvé le lendemain bon jour de Noël mort escarté du chemin d'environ trente pas, son chapeau et son manteau esloignez de luy. On y trouva tout vu qu'il ---nait apportez dudit Pierrelatte fut conduit dudit jour dans sa maison ou --pauvres père mère frères et soeurs en diront un extrême dezplaisir il fut enterre le lendemain jour St-Estienne dans le cimetièrre agé de 32 ans nstant ----marié.

Hébergement de soldats et officiers le 23 janvier 1631 : Arriva sur le soir le régiment DUTOR filz aysne à M. de CADE-ROUSSE et y séjournèrent jusquez au lendemain sur les 3 h du soir ayant vécu en religieux telle estaint leur modestie ou pour mieulx dire la commandement dez --ez quy -- estaint lesquels ce nommait M. d'ASTREZ cappitaine d'une compagnie et sergent MAJOUX audit régiment loge sur le sire Anthoyne FAURE à la Basse Bourg --- M. de LA CROIX -app-- aussy et -oim---- le Roy de ca ville et chau--- Pierrelatte loge Jeaulme GAULTIER (ma) ? Basse bourga--- M. PERIOTIER aussy cappitaine loge dans la grange de LAFONT frère de M. de St-VICTOR dans la Prov--- du Languedoc lequel seul fit rendre tout --- lez soldatz avaint --- lez autrez chefz absantz. Enfin il ny --- aul---e esp---e -- ny extortionnet au ----ny au particulier et prindrent le chemin de St-Paul ou la --- du régiment --- le mesme jour Cartier au ---

Un régiment de Champagne de passage le 13 février 1631 : (10 ou 6) ? compagnies du régiment de Champagne lo-gearent au présent lieu n'ayant comis aul--- inso ---- M le Chevalier de la ROM--- cappitaine d'une compagnie audict régi-ment faysant observer ---- bonne police.

Réceptions le 4 juillet 1631

Monseigneur l'illustrissime et révérendissime François Gaucher ADEYMARD du MONTEIL de GRIGNAN de la très illustre maison de GRIGNAN évesque et conte de St-Paul-Troix-Châteaux ---- nouvelles ---- comme ---- bulles de Rome estaint arrivées à Lyon. Et les envoyer quérir par M. Esprit JULLIAN de Valréas --- fit --- à Grignan le 14 septembre par les illustres Jehan JAUBERT de BARRANT ----- M^{rs} Louyx de la BAULME de SUZE évesque de Viviers.

28 août 1631

Ensuite des volontés de M^{rs} l'illustrissime et révérendissime François Gaucher ADEYMARD du MONTEIL de GRIGNAN eveque conte de St-Paul feus quérir nus provizons de la cure de Valaurie audit St-Paul lesquelles me feurent à l'instant gratis expédiées par M. Reymond DUCROS vycaire général et M. Barthélémy MELLET ballis royal et épiscopal, m'ayant fait l'honneur d'en estre le ---taire. Du lendemain 29 j'en feus prendre la possession M. COTT-- curé de Rochefort my ayant mis et M. Jehan JARDIN chastellain de Montségur et rentier de M^{me} de la GARDE audit Valaurie ayant reçu l'acte Mre Rezi--- PIC natif de Pierrelatte estant décédé abinteztat apprez avoir professe en la dite paroisse 31 ans. Le vendredy 21 a bonne heure de soleil levant ou à l'instant M^{le} de JARDIN despetcha François BEGON son beau fils en Avignon ou j'estes avec Mrs de St-Paul et M. JARGIN qui me supplie m'accompagne pour la --izion d'une affaire que javais avec --- M^{rs} de BARTHELEMIS de GRIGNAN lequel estant --- au contantement de tous. La nouvelle arrive de la mort du susdit PIC ou a mesme temps je la --- à monseigneur quy se promenant à cheval avec --- M. de CORNE soulz les treilles des RP Jésuites, et macorda ma rezquis--- pour laquelle faveur et mille autres charitables que je doilz a sa r----- m'oblige---- me dire a jamais la plus redevable de ces viaires et créatures très obeissantes. Signé ARNAUD prêtre

Récupération des registres de Roussas à Valaurie : Le présent registre de cette paroisse de Roussas du 18 avril 1617 au 19 juillet 1631 ayant été emporté par messire Durand ARNAUD un de mes prédécesseur en cette cure, à Valaurie où il est mort, ayant été mis dans les archives de la communauté dudit Valaurie, l'en ayant retiré avec bien de la peine et sur un ordre exprès de M. le marquis de la GARDE et l'ay reçu des mains de SAUVEYRE consul de Valaurie qui me l'as remis. J'ay encore reçu une feuille volante et un fort petit cahier des baptêmes de cette paroisse que j'ai attaché à ce présent registre. Signé GIRAUD curé

Changement de prêtre et curé le 4 juillet 1672, jour de la mise en possession de la cure de Roussas en faveur de messire Ignace BARTHELEMY prêtre et curé dudit lieu.

Accident mortel le 27 octobre 1675, un dimanche matin, vivant de la chasse, en déchargeant un fusil, Joachim CORDEIL, fils de Barthélémy et de Claire BARBAN, s'est blessé en divers endroits de son corps. De quoi il mourut le 4 novembre suivant. Agé de 25 ans.

Accident mortel d'une fillette le 24 juillet 1676, Catherine LAFONT, fille de Claude et de Isabeau de LEUSE, 12 ans, tomba d'un balcon de degrès et mourut sur la place.

Charles Drivon Un artiste montilien méconnu

Les ancêtres de Charles, qui habitent Montélimar dès la fin du XVII^e siècle, sont charrons de père en fils. Après Mathieu et Anne Rey, mariés vers 1680, on trouve successivement François et Marguerite Gourjon mariés en 1705, Charles et Louise Rousson mariés en 1745, Charles et Christine Burel mariés en 1778, Charles et Catherine Rivière mariés en 1808, et enfin les parents du peintre : Baptiste-Luc, né le 8 novembre 1817, et Rose-Louise Glayzal, née le 5 juin 1825, fille de Louis Glayzal, également charron, et de Marie Terrau.

Le couple se marie le 26 octobre 1840 à Montélimar et donne naissance à trois enfants : François-Paul, le 12 septembre 1843, Sébastien-Félix, le 21 janvier 1851 et Charles-Joseph, le 9 janvier 1860. Bonheur de courte durée : Baptiste-Luc décède le 3 mars 1868, alors que son dernier fils n'a que huit ans.

Paul, petit employé à la recette municipale de Montélimar, tente alors sa chance auprès d'un agent de change à Paris et devient millionnaire après d'excellentes opérations en bourse. Il fait venir auprès de lui sa mère et ses deux frères.

Tandis que Félix se fait une belle notoriété dans la peinture d'enseignes et la gravure, le jeune Charles s'inscrit à l'école des Beaux-arts où l'un de ses maîtres n'est autre que le Montilien Louis Deschamps !

À 19 ans, en 1879, Charles expose sa première œuvre au Salon de Peinture parisien aux côtés de Loudet et de Clément. Faute de temps, le jeune homme a réalisé son propre portrait. La critique est indulgente : « *La tête est modelée avec une fermeté rare chez un débutant. On sent une vigueur juvénile qui dénote un vrai tempérament et fait concevoir des espérances* ».

En 1882, le journal *L'Écho de l'Oise* écrit à son propos : « *Charles Drivon est en ce moment soldat mais le jeune artiste consacre au service de l'art tout le temps qu'il ne donne pas à la patrie. On a fort remarqué dernièrement, à Compiègne, une de ses toiles, L'intérieur d'un Harem, traitée avec cette furia espagnole que l'on aime. On lui prédit un bel avenir* ».

En 1883, Charles présente un *Portrait du commandant R.*. Le *Journal de Montélimar* s'extasie : « *Certains pinceaux indisciplinés sont séduits par l'éclat des ors ; d'autres croiraient manquer d'inspiration s'ils ne donnaient à leurs modèles des attitudes d'Alexandre. M. Drivon fait preuve de tact en évitant ce double écueil. C'est l'attitude simple et grave qui convient à un militaire dans l'exercice de ses fonctions quotidiennes. L'ensemble nous frappe vivement (...)* ».

Mais c'est en 1886, avec *Le supplice d'Urbain Grandier*, qui retrace un procès en sorcellerie, que l'artiste acquiert une belle réputation. Le *Journal de Montélimar* du 15 mai 1886 est séduit par « *le charme de cette composition émouvante, conçue dans la recherche de la vérité historique, et dont l'exécution, tout en accusant quelques inexpériences de jeunesse, n'en révèle pas moins une grande habileté de facture* ». L'État offre à la ville de Montélimar, qui participe pour 500 francs, ce tableau.

Charles s'adonne alors aux portraits : en 1887, il présente celui de *Mlle Cécile G.*, puis en 1889, ceux de *Mme D.*, une vieille dame, et de *Martial Moulin*, le célèbre félibre.

En 1891, un avis de décès annonce que « *Paul, Félix et Charles Drivon, tous trois membres de la Société des enfants de la Drôme à Paris, viennent d'être cruellement éprouvés par la perte de leur mère, Mme Veuve Drivon, née Rose Glayzal, décédée le 9 mars à Paris. La cérémonie des obsèques a eu lieu à Montélimar* ».

L'année suivante, les nouvelles sont plus réjouissantes : Charles épouse à Paris, le 23 mars 1892, Marie-Eugénie Bisser originaire de Gundershoffen dans le Bas-Rhin. Le couple en profite pour légitimer un fils, René-Charles, né quatre ans auparavant, le 28 novembre 1888 – cet enfant deviendra dessinateur, épousera Hélène-Françoise Moreau le 14 mai 1914 à Charenton-le-Pont, et décèdera le 9 mai 1975 à Créteil.

En janvier 1896, Charles est promu officier des Palmes académiques. Mais au mois d'avril suivant, nouvelle tristesse : son frère Paul décède dans sa « *Villa des Roses* » à Pont-Saint-Esprit, laissant une épouse et une fille. Tandis que son autre frère Félix, veuf de Marie-Pauline Mardret, se remarie le 24 janvier 1901 avec Marie-Désirée Copé dont il reconnaît la fille, Marie-Geneviève.



Portraits de jeunes filles, Charles Drivon

En 1902, Charles offre une aquarelle à sa ville natale qui organise un concours de musique. Il s'agit d'une allée conduisant à une maison blanche, où marchent deux jeunes femmes.

En 1903, il est nommé Officier de l'instruction publique.

Mais trois ans plus tard, l'annonce du 16 février 1907 est brutale : « *Nous avons le regret d'apprendre la mort à Paris de notre compatriote le peintre Charles Drivon, enlevé à l'âge de 47 ans, après une très courte maladie, à l'affection de sa famille* ».

Marylène MARCEL-PONTHIER (Extrait de *Montélimar, 120 Chroniques Montiliennes – tome 3*)

Acte de naissance de René Charles Drivon le 28/11/1888 à Paris



Généalogie de la famille DRIVON (réalisée par M-C Debouverie)

Mathieu DRIVON (+ avant 1705)

x Anne REY

François DRIVON, charron de la Guilholière

x 1705 Montélimar, Marguerite GOURJON

Charles DRIVON (° 30/3/1720 Montélimar + 30/10/1787 Montélimar) charron

x 1745 Montélimar, Louise ROUSSON (° environ 1725 Montélimar)

Charles DRIVON charron

x 1778 Montélimar, Christine BUREL

Charles DRIVON (° 26/11/1780 Montélimar) charron

x 1808 Montélimar, Catherine Françoise RIVIERE (° 3/12/1787 Montélimar)

Baptiste Luc DRIVON (° 8/11/1817 Montélimar + 3/3/1868 Montélimar) charron

x 1840 Montélimar, Rose Louise GLAYZAL (° 5/6/1825 Montélimar) couturière

Charles Joseph DRIVON (° 9/1/1860 Montélimar + 1907 Paris) artiste peintre

x 1892 Paris, Marie Eugénie BISSER

René Charles DRIVON (°28/11/1888 Paris + 9/5/1975 CRETEIL)

x 1914 Charenton-Le-Pont, Hélène Françoise MOREAU

François Paul DRIVON (°12/9/1843 Montélimar)

Sébastien Félix DRIVON (°21/1/1851 Montélimar) graveur

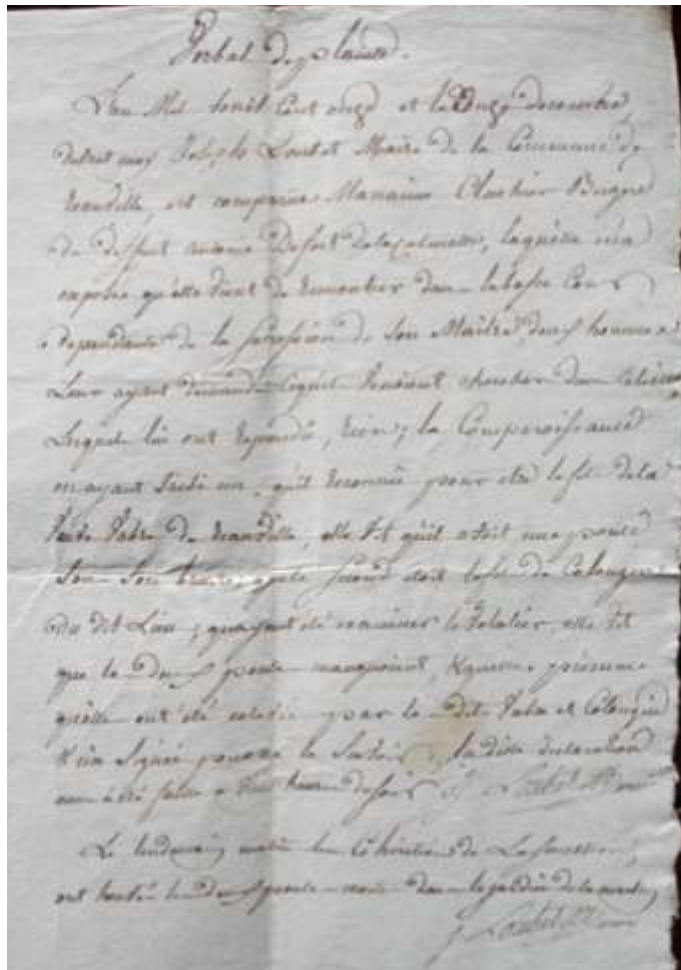
x¹ - Marie Pauline MARDRET (+ avant 1901)

x² 1901 Paris, Marie Désirée COPE

Marie Geneviève DRIVON (°11/2/1889 Paris)

Tranche de vie au village au XIX^e siècle

Relevé et transcription (respectant l'orthographe du texte) réalisés par **Pierre GOUDON**
Verbal de plainte



L'an Mil huit Cent onze et le onze decembre
devant moy Joseph Loubet Maire de la Commune de
Réauville, est comparûe Marianne Cluchier bergere
de defunt Antoine Defert de la calmette, laqu'elle m'a
exposée qu'elle vient de rencontrer dans labasse cour
dependante de la Succession de son Maitre, deux hommes
Leur ayant demandé cequ'ils venoient chercher dans celieu
lesquels lui ont repondû, rien; la Comparoissante
en ayant saisi un, qu'il reconnû pour etre le fils dela
Veuve Vabre de Réauville, elle dit qu'il avoit une poule
sou son bras ; quele second etoit le fils de Colongin
du dit Lieu ; quayant été examiner le volalier, elle vit
que les deux poules manquoient, et quelle présume
qu'elles ont été enlevées par les dits Vabre et Colongin
et n'on signée pour ne le savoir la ditte declaration
nous à été faite a neuf heures du soir J Loubet maire

Le lendemain matin les Cohéritiers de la sucession
ont trouvés les deux poules mortes dans le jardin de la maison
J Loubet Maire

Relevés d'actes concernant les personnes décédées à Taulignan et nées hors canton

Relevés réalisés par **Raymond FESCHET**

N° TD	ACTE	DATE	NOM_PRENOM	N/H	LIEU1	PERE	MERE	OBSERV1
156	D	09/04/1817	JOURDAN Marie	N	Ste Cécile	Jean Pierre	SAUDE Marie	19a dom y nom M incertain
	D	30/04/1817	BERTRAND louis	N	Valréas			63a dom y Epx de Rose Marie DE-VARENNES
146	D	30/06/1817	BERANGER Paul	N	Montélimar			65a dom y Epx de Suzanne CHASTAN
148	D	13/07/1817	COURBIS Louis	N	Montjoux			93a dom y Epx de Marianne GENATIER
151	D	17/09/1817	DUPRE Jean Claude	N	Rochemaure			68a dom y Epx de Marie BERGE
167	D	04/11/1817	VERGIER Thérèse	N	Portes/valdaine			38a dom y Epse BOUDOUIN Jean Antoine
146	D	21/02/1818	BRESSAC Marguerite	N	Savasse			78a dom y Vve GRAS Jean Antoine
165	D	17/04/1818	SAUVETON Elisabeth	N	Aleyrac			66a, dom y Epse MONGE Pierre
157	D	28/05/1818	JULIAN Jean Antoine	N	Roche St Secret			76a dom y Vf de Laurence MORIN
154	D	14/06/1818	GRAS Marie	N	Visan			67a dom y Vve GUIMINEL Louis
160	D	12/11/1818	MARIE Louise	N	Montélimar			nat 2m de P et M inconnus
154	D	25/01/1819	GARAIX Madelaine Marie	N	Montjoux			80a dom y Epse de Jean Claude PIOLET
164	D	06/03/1819	REYMOND Auguste Ambroise	N	Valréas	Joseph Baptiste Ambroise	COLOMBETO Catherine Brigitte	9m
149	D	12/03/1819	CHASTAN Françoise	N	Vesc			55a dom y Vve FRANCOIS Jean Joseph
157	D	22/04/1819	JOURDAN Jean Joseph	N	Ste Cécile			30a dom y Epx de Marie CORDEIL
144	D	04/05/1819	AUDRY Denis Gabriel	N	Villedieu 84			34a dom y Epx de Marie Françoise GIRAUD
160	D	19/05/1819	MONDON Rose	N	Aleyrac	Antoine	GUICHARD Catherine	27a dom y
162	D	15/06/1819	PIC Marianne Thérèse	N	Valréas			22a dom y Epse DUPLAN Antoine
144	D	21/07/1819	AUBERT Marianne	N	Nyons			73a dom y Epse SERVANT François
149	D	11/09/1819	CESARD Marie	N	Bollène			95a dom y Vve FERRIER André
162	D	06/11/1819	PHILIBERT Auguste	N	Visan	Joseph	MICOULET Marie	10a dom y
165	D	23/02/1820	SERMENT Catherine	N	Venterol			60a dom y Epse TAULIER Jean Louis ou SERREMENT
152	D	15/03/1820	EYMARD Françoise	N	Sinard 38			79a dom y Epse RAVOUST Jean Claude
157	D	16/04/1820	JULIAN Jean Baptiste	N	Bézaudun			76a Vf de Thérèse CHAPIN, Jean Baptiste JULIAN fs
161	D	27/05/1820	NAUD Marianne	N	St Gervais			52a, Epse MURE Philippe François
144	D	21/07/1820	ARMAND Jean Louis	N	Peletin (Creuse)			dit La Rose, Epx de Marianne CHARAVAN

N° TD	ACTE	DATE	NOM_PRENOM	N/H	LIEU1	PERE	MERE	OBSERV1
153	D	30/11/1820	FAURE Jean	N	Poet Laval			72a Vf de Jeanne MAGNAN, Jean Louis FAURE fs
162	D	29/12/1820	PIOLET Jean Etienne	N	Bouvière			75a Vf Madeleine BERNARD
151	D	05/02/1821	DEIDIER Jean Jacques	N	Nyons			63a Epx Marguerite Elisabeth PLAUTE
168	D	09/03/1821	VALENTIN Jean Pierre	N	Dieulefit			26Aa Epx de Marianne DELAYE
160	D	18/04/1821	MARC Rose	N	St Gervais			50a Epse PONTILLON Mathieu
149	D	16/05/1821	CHAVANIAS Marianne	N	Chat de Mazenc			65a Vve EUSTACHE Antoine
145	D	03/07/1821	ARNAUD Elisabeth	N	Valréas			78a Vve Jean MONTET
158	D	10/08/1821	LAMBERT Jeanne	N	Poet Laval	Cadet +		23a
149	D	18/08/1821	CAMARET Marie Marguerite	N	Malaucène 84			71a Epse MARTIN Jean baptiste
153	D	01/09/1821	FAURE Casimir Martin	N	Solérieux	Vincent	JARDIN Louise	6m
149	D	20/10/1821	COMBE Joseph Louis Antoine	N	Valréas			58a Epx d' Antoinette FORTUNE
145	D	31/10/1821	AUGIER Marguerite	N	Poet Laval			71a Vve PELLEGRIN André
147	D	03/11/1821	BRES Jean André	N	Poet Laval			55a célib.
157	D	28/01/1822	JUVIN Eugène Théodore	N	Pierrelatte	Honoré	GRIVEL Marie	1a dom y , nom M incertain
147	D	27/03/1822	BATISSE Martin	N	Dora l'église			67a du Puy de Dôme, Epx d' Anne DEVAUX
168	D	10/07/1822	VACHIER Michel	N	Gresac 43			84a dom y Vf de Félice BERTRAND
155	D	28/07/1822	GOURJON Philipe	N	Montjoux			77a Epx de GARAIX Rose
158	D	15/10/1822	JANSANNE Elisabeth	N	Roche St Secret			86a, dom y Vve VOULAN Jean Pierre
158	D	10/11/1822	JAMES Benoite	N	Montbran HA			71a dom y Vve CHEVILLON Jacques
155	D	10/12/1822	GLEYZE Joseph	N	Roche St Secret			55a Epx de Marion
212	D	19/01/1823	CHENU Jean	N	Villefranche			68a Vf de Marie Rose MANSELON
228	D	31/01/1823	REYNAUD Jean Baptiste	N	Roche st Secret			64a Epx de Marguerite COUSTON
231	D	03/02/1823	VIALET Xavier	N	Vals			46a Epx Eulalie OLIVIER
222	D	19/02/1823	LAUZAROT Jean	N	Beuby Piemont			65a mendiant
230	D	19/02/1823	SALIVET Thérèse	N	Valréas			52a Epse Antoine VEYRIER
209	D	26/04/1823	BERLHIE Justine	N	Baume de tr			62a Epse Siffirin ARNAUD
223	D	01/07/1823	MOURIER Marie Genevieve	N	Vesc			Vve Jean Louis RIALLE
209	D	29/08/1823	BUFFET Jacques Michel	N	St Paul 3 Chat			43a Epx de Thérèse RICHARD
218	D	03/09/1823	GIRY Joseph	N	St Nazaire le D			74a Vf de Marie POUZET

N° TD	ACTE	DATE	NOM_PRENOM	N/H	LIEU1	PERE	MERE	OBSERV1
223	D	06/09/1823	MAURIN Esprit	N	Venterol			80a Vf de Marguerite THOMAS
209	D	09/09/1823	BASTIAN Simon	N	Charols			57a Epx de Marie Catherine PASCAL
208	D	21/12/1823	AUBERT Marie	N	Nyons			72a Vve Jean André BOUSQUET
224	D	31/12/1823	MAREL Elisabeth	N	Valréas	Etienne	ROUSTAN Mélanie	3m
212	D	06/02/1824	CUCHET Rose Emilie	N	Vesc	Pierre Prosper Auguste	FRIGIERE Marie Françoise	5a
228	D	25/02/1824	ROUYE Rose	N	Sahune			53a Epse Pierre DUPLAN
212	D	29/02/1824	CHAMBON Françoise	N	Aubres			34a Epse Sauveur DELAYE
210	D	07/03/1824	BOUSQUET Marie Thérèse	N	Valréas			45a Epse de BOUDOUIN Joseph
230	D	13/04/1824	SERMANT Joseph	N	Grillon			89a Vf Marguerite CHASTAN
217	D	26/06/1824	FAQUIN Marie	N	Vesc			20a Epse de Jean Pierre CHAMBRE
216	D	29/08/1824	ESTRAN Joseph Adolphe Gratien	N	Valréas		ESTRAN Clarisse	17m nat
213	D	08/09/1824	CHALAMAND Marie Rose	N	Valréas			50a Epse de Jean Pierre TEYSSIER
210	D	28/10/1824	BERNARD Suzanne	N	Chat de Mazenc			70a Vve Hilaire ARMAND
213	D	05/11/1824	CHASTAN Suzanne	N	Dieulefit			88a Vve Paul BERANGER
213	D	26/11/1824	CULTY Pierre	N	Savasse			85a Vf de Marie MARCEL
224	D	13/02/1825	MIALLE Isabeau	N	Grillon			78a Epse de Jean Mathieu RICHON
226	D	19/02/1825	PEYRON François	N	Valréas	Jean Antoine	SABOLY Marie Thérèse	2a 1/2
210	D	12/06/1825	BRUEL Louis	N	St Vallier			70a Epx de Suzanne BEAUTHEAC
219	D	09/07/1825	GACHE Reine	N	Prieze 07			47 Epse de Marc NICOLAS
226	D	13/07/1825	PIOLLET Jean Joseph	N	Vesc			48a Epx de Madeleine PAULET
219	D	28/07/1825	GILLES Thérèse	N	Orange			64a, ht y Vve Anselme JOUET
213	D	02/08/1825	CHAPAL Jean Maurin	N	Mirabel			63a Vf de Françoise PELLEGRIN
230	D	01/02/1826	SAUD Marie	N	St Esprit 30			66a ht y Epse JOURDAN
224	D	04/02/1826	MAGNET Marie	N	Rochebaudin			55a dom au Pègue, mendiante Epse BLANC
227	D	26/08/1826	PIOLET Etienne Joseph	N	Montjoux			19a
209	D	30/11/1826	ALLIER Joseph	N	Vitrolles HA			70a
223	D	20/07/1828	LIOTARD Eymard	N	Montélimar			80a Vf de Mélanie CLARY
219	D	15/09/1828	GALMIER Appolonie	N	Hops Orange			nat 18m
223	D	07/12/1828	LIOTARD Rose Antoinette	N	Valréas	Vincent	TESTE Antoinette	2m 1/2
220	D	06/09/1830	GARAIX Jules François	N	Dieulefit	Pierre	GOURJON Marie	9m
211	D	17/01/1831	BRISSET Louis Antoine	N	Pierrelatte			45a Cordonnier y Epx de Margue- rite BOUSQUET

N° TD	ACTE	DATE	NOM_PRENOM	N/H	LIEU1	PERE	MERE	OBSERV1
217	D	08/03/1831	FAURE Marie	N	Condorcet	David	NAUD Magdeleine	20a fa de service
220	D	28/08/1831	GRAS Anne	N	Vesc			80a dom y maison de la fa Vve BUFFET
214	D	10/09/1831	CONSTANTIN Jean Baptiste	N	Portes			76a dom y Epx de Marie Marthe DEVESE
218	D	11/10/1831	FAURE Jean Baptiste	N	Chat de Mazenc			76a Vf de Marie VINCENT
212	D	07/11/1831	BELON Marguerite	N	Espeluche			80a dom y Vve Claude BRUN
218	D	13/05/1832	FERT Gabriel	N	Séguret			72a boucher Vf1X de Marie FAU- CON, Epx de Marie BREMOND
233	D	16/05/1832	VARAMBON André	N	Poet Laval	Antoine +	RAILLON Elisabeth	58a célib + maison PIMPIN Louis parent
220	D	20/06/1832	GAFFIOT Anne	N	Grand Combe			Doubs, 65a Vve de Jean MOULIN Pensionné
214	D	12/08/1832	CONSTANTIN Rose	N	Portes	Jean +	DEVES Marie Marthe	24a
280	D	30/08/1833	CHAUVIN Pierre Jean Louis	N	Roche St Secret	Jean Louis	BARAILLER Madeleine	ouv tailleur de pierres 20a dom chez Vincent Delaye qu carrière
276	D	30/09/1834	BOLIGNI Boniface	N	Italie			12a, + maison ARMANDY, T Angelo PELOLLI Platier Italien
295	D	19/03/1835	ROLLAND Marie	N	Angers			célib , 65a, maison Louis VERNET 37a
292	D	21/03/1835	MARTIN Jacques	N	Poet Laval			45a, nat, ° à Chabottes domestique au Dne d'Antoine MOULIN
281	D	29/03/1835	CLAUSEL Marie	N	St Martin Infé- rieur			78a, Vve FAURE Jean Louis, maison fs ainé dom y, Joseph François COR- NILLON cult gendre, Joseph FAURE 42a cult fs
294	D	29/03/1835	PERRIN Marianne	N	Espelcuhe			78a env Vve MASSOT Joseph Marie, + maison Amant MASSOT fs ainé
297	D	26/04/1835	SALIVET Suzanne Augustine	N	Valréas			30a, Epse VEYRIER Jean Antoine cult,
299	D	16/05/1835	De-VARENNE Rose Louise	N	Bollène			86a, Vve Louis Bertrand MARTIN, + maison Aymar LIOTARD pt fs au Faubourg
292	D	05/10/1835	MAGNET Marianne	N	Vesc			62a, Epse VEYRIER Antoine cult y, VEYRIER Jean André fs
295	D	11/01/1836	REY Antoine	N	Valréas			cult 72a, Epx MONDON Brigide, Antoine TARDIEU cult b-fr
277	D	25/02/1836	BERNARD Magdelaine	N	Montélimar			58a, Epse BERTRAND Joseph char- ron,
281	D	01/03/1836	COUSTON Marie	N	Chat de Mazenc			78a, Vve REYNAUD Jean Baptiste dom y maison Barthélémy ARNAUD gendre
292	D	10/03/1836	MEILLAN Pierre	N	Saou			tiss 82a dom y Vf de BERTRAND Marie, Pierre Paul ESPAGNE nev
292	D	23/05/1836	MEYER Joseph	N	Vesc			70a, dom y, Epx de MONDON marie ex Boucher
292	D	04/06/1836	MARRE Françoise	N	Vesc			74a, Vve JOUVE Philippe dom y, + maison Antoine DAILHE prop gendre

Famille Archier, de la Bâtie-Rolland à Sébastopol

La famille Archier dont il est question dans cet article est originaire de la Bâtie-Rolland. **Pierre Archier** et sa femme, Françoise Fournier, y vivent au XVII^e siècle. Pierre est maître maçon. Pour porter le titre de « maître », Pierre a dû effectuer quatre ans d'apprentissage, puis travailler pendant trois ans et enfin réaliser un chef-d'œuvre. Les ascendants de Pierre ne sont pas connus, peut-être ses aïeux exerçaient-ils le même métier. Quant à lui, Pierre a engendré cinq générations



La Bâtie-Rolland - Photo de JP Sauvan-Magnet

de maçons. Avec sa femme Françoise, il a au moins quatre enfants : une fille, Louise, et trois garçons dont Louis et François qui sont jumeaux et qui, fait rare à cette époque, atteignent l'âge adulte.

Louis continue à vivre à La Bâtie, il fait partie des témoins au mariage de son frère en 1796. Quant à **François**, il s'installe à Châteauneuf-de-Mazenc après son mariage en 1696 avec Isabeau Maleval. La sœur de François, Louise, rejoint son frère à Châteauneuf en se mariant avec Raymond Noyer en 1703. François et Isabeau ont au moins dix enfants et une grande prédilection pour deux prénoms, Catherine et François, qu'ils donnent avec persévérance à chaque enfant qui leur naît, espérant peut-être que l'un d'eux survive. Une de ces Catherine née en 1706 n'a eu son acte de baptême retranscrit sur le registre qu'en 1714. Est-ce la même Catherine¹ qui sera ensuite mariée à un nommé « La Violette », forçat aux galères à Marseille, et

qui aura un enfant naturel en 1735 d'un dénommé Joseph Arnaud, joueur de violon et tailleur d'habits à Sales ? Deux des fils de François et d'Isabeau, Antoine (qui suit) et Jean Pierre, suivent la tradition et deviennent maîtres maçons à leur tour. Jean Pierre est le parrain de sa nièce, Marie, en 1739.

Antoine Archier se marie en 1738 avec une fille de Châteauneuf, Marie Trouillet. Sur leurs six enfants, il y a une fille et cinq garçons :

- Marie Magdelaine, née en 1739 et mariée en 1777 avec Jean Lagier ;
- Jean Antoine, mort en bas-âge ;
- Jean Baptiste, né en 1744 et marié à Marie Anne Crouzon en 1771 à Savasse. Ils vivent à Châteauneuf. Un de leurs descendants ira s'installer et se marier à Sidi-Bel-Abbès (Alg.) en 1889 ;
- Jean Antoine, né en 1746 marié en 1773 à Marie Faure, qui n'a qu'un seul enfant décédé à l'âge de 8 ans ;
- Jean François dont on ne sait rien ;
- et le dernier, Jacques qui suit.

Antoine décède en avril 1759, suivi dans les quatre mois par son frère cadet, Jean Pierre. La femme d'Antoine, Marie, meurt à son tour deux ans plus tard.

Jacques Archier perd ainsi très tôt ses parents : il a 6 ans au décès de son père et à peine 9 ans à celui de sa mère. Est-ce la sœur aînée, âgée de 22 ans, qui s'occupe de la fratrie ? Ce n'est pas impossible, car elle ne se marie que plusieurs années après le mariage de ses frères. Pour une raison qu'on ignore, Jacques quitte Châteauneuf et va s'installer à ... Carpentras ! Il s'y marie en 1774 avec Rose Doué (nommée aussi Doé dans les actes). Jacques a pour métier celui de tisserand. Dans une famille de maçons, c'est étrange. Est-ce pour son apprentissage qu'il s'est installé à Carpentras et que Rose l'y a fait rester ? Rose lui donne huit enfants :

- **Jean**, né en 1776, qui suit
- Claude, né en 1779, marié à Rose Vilard. Ils ont cinq enfants, dont Antoine Louis qui se marie avec Marie Anne Bernadine Archier, la fille de son cousin germain. Il est teinturier en soie, elle est modiste. Ils partent vivre à Avignon, puis à Arles. Ils reviennent régulièrement à Carpentras, notamment pour assister aux mariages. Huguette Archier-Hébrard, adhérente du CGDP, est une descendante de ce couple. Claude meurt à Nîmes en 1838 à 59 ans.
- Jean Joseph Hyacinthe Claude, né en 1781, marié à Marie Anne Garcin, est cordonnier. Son fils aîné, Jean Louis, l'est aussi. La fille de Jean Louis épouse le cousin germain de son père, Antoine Louis Archier.
- Anne Marie, née en 1783, mariée en 1801 avec Bruno Jean Pierre Garnier qui est cordonnier à Carpentras.
- François, né en 1786, marié en 1812 à Carpentras en 1^{ères} noces avec Marie Anne Guyot. Comme ses ancêtres de La Bâtie-Rolland, il est maçon ! Ils ont quatre enfants, deux arrivent à l'âge adulte, la fille décède à 20 ans chez son père, le fils, Augustin Antoine est lui aussi maçon, mais il se marie et meurt sans postérité à l'âge de 25 ans. Après la mort de sa première femme, François se remarie avec Rosalie Rousseau dont il a deux filles qui se marient à leur tour.

¹ Odette BLANC a relevé l'acte de naissance de l'enfant naturel sur le registre paroissial de Roussas où Catherine Archier est venue accoucher [p 641 du registre ; p 312 site AD26]. Le texte paraîtra dans la prochaine Lettre n° 78.

- Marie Anne Thérèse, née en 1791, mariée en 1807 avec Jacques François Saturnin Roman qui est ferblantier à Carpentras.
- Augustin Marrat, né en 1794. Il est aussi ferblantier. Peut-être est-il à l'origine du mariage de sa sœur avec un ferblantier. Il part vivre à Marseille où il se marie deux fois : en 1822 avec Marguerite Julie Thérèse Savournin et en 1842 avec Françoise Joséphine Tertian. De Françoise, il a un fils, Hyppolite. Ses descendants sont installés à Marseille et au Pontet.
- Marie Rose, née en 1796 et mariée en 1818 avec François Dutrain.

Jean Archier, l'aîné des enfants de Jacques et Rose, est tailleur d'habits et se marie en 1807 avec Marie Luc. Ils ont un fils en 1810. Marie meurt en janvier 1812, suivie de son fils le 21 mai de la même année. Deux jours plus tard, Jean se remarie avec Marie Anne Fenouil. Ils ont trois enfants qui naissent à Carpentras et trois autres qui naissent à Malemort-du-Comtat (84) où ils se sont installés quelques années avant de revenir à Carpentras. Sur les 6 enfants de ce couple, il semble que seuls deux survivent : Antoine et Marie Adélaïde.

Antoine Archier est né en 1817 à Carpentras. Marie-Anne, sa mère décède en 1831 et son père en 1837. Antoine n'a pas encore 20 ans et sa petite sœur a 8 ans. C'est leur oncle Jean Fenouil, frère de leur mère, propriétaire agriculteur, qui prend en charge Marie Adélaïde. Il n'est nommé officiellement son tuteur par le conseil de famille que le 18 avril 1846 quelques semaines avant le mariage de sa nièce avec Pierre Joseph François Liautaud. Quant à Antoine, il entre dans l'armée et devient sergent de deuxième classe. Est-il resté dans l'armée après son service militaire ou s'est-il engagé ?

Quand la guerre de Crimée éclate, il est sergent au 17^e bataillon de chasseurs à pieds, il a 37 ans. Cette guerre a lieu suite aux tensions survenues entre les deux empires français et russe, notamment pour le contrôle de certains lieux saints de la Terre Sainte fréquentés par les pèlerins, chaque pays cherchant à placer ses moines (catholiques et orthodoxes). La Russie, sous le prétexte qu'elle s'estime lésée, envahit la Moldavie et la Valachie. Les alliés d'alors, la Grande-Bretagne, la France et la Sardaigne considèrent que la flotte impériale de Russie, installée dans son port d'attache à Sébastopol sur la Mer Noire, est une menace pour la Méditerranée. Pour l'empêcher de nuire à leurs intérêts, le siège de Sébastopol est décidé. Les trois armées se regroupent et s'installent en face de la ville. Le siège commence le 9 octobre



1854.

Siège de Sébastopol par Franz Roubaud

Cependant, la bataille ne s'engage que le 17 octobre et se poursuit jusqu'à la fin novembre. C'est alors que l'hiver s'installe, glacial. Le ravitaillement arrive de manière imprévisible : les hommes et les chevaux souffrent de la faim. C'est une hécatombe de part et d'autre des lignes. L'hiver terminé, le ravitaillement arrive enfin grâce à une voie ferrée construite par les Britanniques. A partir d'avril 1855, les bombardements alliés reprennent. Les morts sont nombreux des deux côtés. Le 8 septembre, l'assaut est lancé, les Français doivent s'emparer de Malakoff, tour fortifiée de la ville de Sébastopol. **Le sergent Antoine ARCHIER** fait partie d'un des bataillons chargés de prendre l'objectif coûte que coûte. Au cours de la bataille, vers 17 heures, Antoine s'élançait avec ses camarades à l'assaut de la tour, mais il « *est tué par une balle* » comme il est dit dans son acte de décès. Il a montré un courage hors du commun et a protégé, au cœur de la bataille, le fanion de son régiment. Cette journée mémorable fait basculer la victoire dans le camp des alliés. Après la prise de Malakoff, trois jours plus tard, Sébastopol se rend.

En France, sa sœur, Marie-Adélaïde, mariée à Pierre Liautaud, vit toujours à Carpentras. C'est probablement à elle que le maire doit apprendre la triste nouvelle. Le 25 octobre de la même année, le commandant du 17^{ème} bataillon de chasseurs à pieds, L. de Perussat, encore installé à Sébastopol, écrit au maire de Carpentras :

« Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, en vous priant de vouloir bien la faire parvenir à sa famille la lettre de confirmation de la nomination pour la médaille militaire d'Antoine Archier ex-sergent de tir au bataillon que je commande.

Cet intrépide sous-officier qui portait le fanion du bataillon du 8 septembre (prise de Sébastopol) l'a planté sur les batteries noires, au point extrême où sont parvenues nos troupes dans ce mémorable combat.

Le brave sergent et son noble enseigne ont été criblés de balles. Archier a succombé. Nous sommes



Antoine a dû recevoir le même type de médaille à titre posthume.

Nous nous souviendrons toujours que celui qui l'a portée, l'a arrosée de son sang. Je suis fier et particulièrement heureux d'avoir l'occasion de vous signaler, Monsieur le Maire, et de faire connaître à la famille Archier la conduite de votre brave concitoyen. Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments de haute considération. »

La **médaille militaire** qu'Antoine reçoit à titre posthume a été instituée quelques années auparavant, en 1852, par Louis Napoléon Bonaparte pour récompenser de leur bravoure les militaires français non-officiers (la Légion d'honneur étant alors réservée aux officiers qui ne voulaient pas être mélangés avec les non-gradés !).

L'histoire d'Antoine Archier tombe peu à peu dans l'oubli...

Mais 34 ans après son sacrifice, **pour rendre hommage à Antoine**, le 7 juin 1889, la commune de Carpentras décide d'attribuer son nom à une rue. C'est la rue du Dauphin qui est débaptisée et qui prend le nom du valeureux combattant. Elle s'appellera désormais **rue Archier**. Elle est située entre la rue des Halles et la rue Porte d'Orange. C'est une toute petite rue, mais qui n'a pas été choisie au hasard. En effet, la sœur d'Antoine, Marie-Adélaïde Archier veuve de Pierre Liautaud, a résidé dans une des maisons de cette rue. Elle y est décédée en 1881.

Cependant, une question vient à l'esprit : si cette rue s'appelle ainsi en souvenir d'Antoine, pourquoi son prénom n'apparaît-il pas sur la plaque de la rue, ni ses dates de naissance et de décès, comme cela se fait en général ? Les promeneurs et les riverains ne peuvent imaginer ce que représente le nom Archier, puisque rien ne les en informe.

Ainsi, il y a quelque temps, la rue Archier a fait l'objet d'un article dans le journal local. L'auteur avoue lui-même qu'avant ses recherches sur le nom des rues de la vieille ville de Carpentras, il ignorait tout de l'origine d'Archier, alors qu'il habitait cette rue dans sa jeunesse (*cf. encadré*).

Marie-Claire JAME-DEBOUVERIE – Article rédigé avec la généalogie (qui a été vérifiée et complétée) et la documentation fournies par **M^{me} Huguette ARCHIER-HEBRARD**, adhérente du CGDP

CARTE POSTALE

Un petit tour par la rue Archier...



Entre la place de l'Horloge et la Porte d'Orange : la rue Archier. (Photo P.B)

C'est encore une toute petite rue du centre ville que nous traitons aujourd'hui, on peut difficilement l'emprunter en voiture.

Elle part de la rue des Halles, en face du vieux beffroi que nous avons évoqué la semaine dernière, pour aboutir au bas de la rue Porte d'Orange. On a connaissance qu'elle porta jadis deux autres noms, employés indifféremment, rue du Dauphin et rue du Crocodile. Chaque fontaine locale avait à l'époque son nom propre suivant les motifs de décoration qui l'ornaient : fontaine de l'ange, du chien, du coq, du dauphin... Ce dauphin qui se trouve dans la cour du musée, dite place Robert Caillet, devait donc décorer ancien temps une fontaine à proximité de l'actuelle rue Archier. Mais pourquoi du crocodile ? Peut-être y avait-il à côté du dauphin un crocodile, c'est chose possible.

Elle s'appelle rue Archier depuis le 7 juin 1889. Antoine Archier né à Carpentras le 3 septembre 1817 fut tué à Sébastopol le 8 septembre 1855. Cet intépide sous-officier eut à l'occasion de cette bataille un comportement héroïque, il porta le fanion de son bataillon au point le plus extrême des combats.

Nous avons pu constater que bien peu de carpentrasins savent l'histoire de ce brave soldat Archier. L'auteur de ces lignes qui a pourtant usé ses fonds de culotte dans la dite rue ne connaissait d'ailleurs pas il y a quelque temps l'origine de son appellation...

Sources

- Généalogie de M^{me} Huguette HEBRARD
- Article de journal local de Carpentras
- Lettre du commandant du 17^{ème} bataillon des chasseurs à pied au maire de Carpentras
- Relevés des BMS du Cercle Généalogique de la Drôme Provençale (CGDP)
- Registres paroissiaux et d'état-civil en ligne, Archives départementales de la Drôme, du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône
- wikipedia.org : page sur la guerre de Crimée, le siège de Sébastopol et la médaille militaire
- geneanet.org : page de Didier Verlaque, relevés des mariages à Marseille au XIX^e siècle, travail collectif de plusieurs généalogistes bénévoles



Carpentras (google-map)

L'arbre généalogique de la famille Archier ci-dessous a été simplifié. Pour obtenir l'arbre complet, il suffit de le demander par courrier ou par mail au CGDP.

ARCHIER Pierre - *Maître maçon*
 x (avant 1665 -) FOURNIER Françoise

ARCHIER François - *Maître maçon* (16/9/1674 - La Bâtie-Rolland / -)
 x (9/2/1696 - La Bégude-de-Mazenc) MALEVAL Isabeau - (30/9/1674 - La Bégude-de-Mazenc / -)

ARCHIER Antoine - *Maître maçon* (16/2/1716 - La Bégude-de-Mazenc / 29/4/1759 - La Bégude-de-Mazenc)
 x (11/2/1738 - La Bégude-de-Mazenc) TROUILLET Marie - (24/12/1709 - La Bégude-de-Mazenc / 4/4/1761 - La Bégude-de-Mazenc)

ARCHIER Jacques - *tisserand* (3/4/1753 - La Bégude-de-Mazenc / 6/8/1819 - Carpentras)
 x (6/9/1774 - Carpentras) DOUÉ Rose - (- / après 1819 -)

ARCHIER Jean - *tailleur d'habits* (7/11/1776 - Carpentras / 2/4/1837 - Carpentras)
 x1 (11/11/1807 - Carpentras) LUC Marie - (13/2/1775 - Viens / 12/1/1810 - Carpentras)

ARCHIER André Jacques - (10/11/1808 - Carpentras / 21 mai 1810 - Carpentras)
 x2 (23/5/1810 - Carpentras) FENOUIL Marie Anne - (16/4/1791 - Carpentras / 19/7/1831 - Carpentras)

2 filles ° à Carpentras : Agathe Pélagie (°1813), Henriette (°1823)

ARCHIER Antoine - Sergent au 17^{ème} bataillon de chasseur à pieds (3/9/1817 - Carpentras / 8/9/1855 - Sébastopol)

Enfants ° et + à Malemort-du-Comtat : Clotilde (1826-26), Pierre Antoine (1827-27)

ARCHIER Marie Adélaïde - *couturière* (15/8/1829 - Malemort-du-Comtat / 14/10/1881 - Carpentras)
 x (6/5/1846 - Carpentras) LIAUTAUD Pierre Joseph François de Sales - marchand fripier (29/1/1806 - Carpentras / avant 1881)

ARCHIER Claude - *Chapelier* (13/3/1779 - Carpentras / 3/6/1838 - Nîmes)
 x (16 juillet 1798 - Carpentras) VILARD Rose - (15/1/1778 - Carpentras / -)

Enfants ° à Carpentras : François Jacques (25/8/1803), Jean (17/3/1805), Marie-Thérèse (14/1/1807), Marie (24/4/1811)

ARCHIER Antoine Louis - *teinturier en soie à Avignon, puis à Arles* (en 1850) (7/1/1809 - Carpentras / -)
 x (7/8/1841 - Carpentras) ARCHIER Marie Anne Bernardine - *modiste* (18/5/1822 - Carpentras / -)

ARCHIER Bernard - (1848 - / 1886 -)
 x (12/4/1877 -) MATHERON Anne

ARCHIER Louis Claude
 x (7/6/1902 -) VINCENT Cézarine Zoé

ARCHIER Marcel Augustin
 x (-) GALLI Delphine Maria

➤ **Descendance : Huguette ARCHIER-HEBRARD, adhérente CGDP**

ARCHIER Jean Joseph Yacinte Claude - *cordonnier* (24/5/1781 - Carpentras / 7/2/1812 - Carpentras)
 x (14 juin 1798 - Carpentras) GARCIN Marie Anne

ARCHIER Jacques Louis - *cordonnier* (6/3/1799 - / après 1844 -)
 x (2/6/1821 - Carpentras) DURET Marie Anne Louise Bernardine - (- / après 1844 -)

ARCHIER Marie Anne Bernardine - *modiste* (18/5/1822 - Carpentras / -) **Cf. lignes ci-dessus**

ARCHIER Marie Barbe - *couturière* (7/12/1824 - Carpentras / 10/9/1844 - Carpentras)

ARCHIER Marguerite Marie - *couturière* (5/3/1831 - Carpentras / -)

x (7/8/1850 - Carpentras) BLANCHARD Joseph Isidore - *potier de terre* (2/8/1822 - Carpentras / -)

ARCHIER Jean Marie - (27/5/1802 - Carpentras / -)

Plusieurs autres enfants : Anne Marie (1783) ; François, maçon, (1786) ; Marie-Thérèse (1791) ; Augustin Marat, ferblantier (1794) ; Marie Rose (1796)

Baptêmes codés

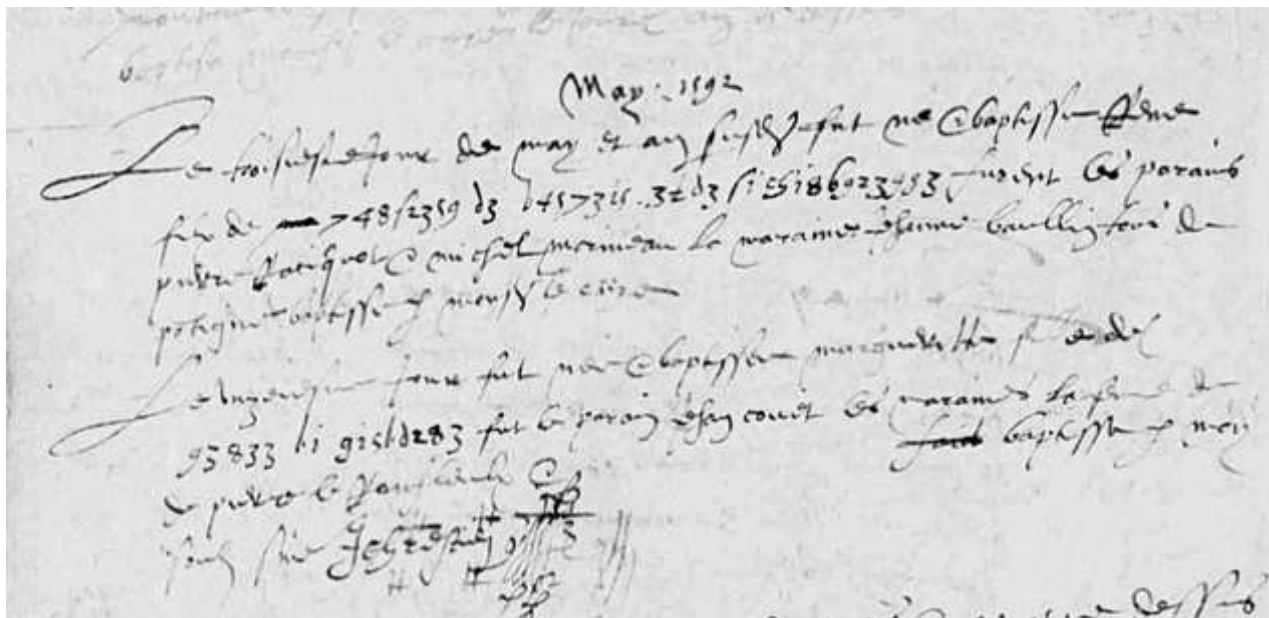
Extrait trouvé sur un forum de paléographie :

Je vous épargne le travail de transcription, mais vous laissez celui de la recherche du sens et de la raison/nécessité de ce code.

Mais si vous souhaitez quand même faire la transcription vous-même, cachez le texte sous la photo.

La solution vous sera donnée dans la prochaine Lettre n° 78...

May 1592



Le troisieme de may et an susdit fut né et baptisé René
fils de 748s2359 d3 6457315 3t d3 s1 ch18b923993 furent les parains
Pierre RACIQUOT et Michel MAINEAU la maraine Jehanne BAULLIN tous de
Poligny, baptisé par Monsieur le curé

Le unzieme jour fut née et baptissée Marguerite
fille de 93833 61 g156d283 fut le parain Jean COUET les maraines la femme de
de Pierre LE ROUFLEULX et [un blanc pour le nom de la 2^{de} marraine] ; baptissé par moy
Soubzsigné...

Sandy-Pascal ANDRIANT

Une inscription à La Bâtie-Rolland

« Dans la vieille église de La Bâtie-Rolland qui, comme le château féodal voisin, est en ruines, il y avait naguère, encadrée dans l'un des murs, une inscription lapidaire paraissant provenir d'un autre lieu. Dans ce texte, certaines pensées sont exprimées sous forme de vers ou tout du moins de dictons rimés : c'est ce qui nous fait dater l'inscription du XVI^e siècle. »

La traduction suivante est proposée :

Non tua quoe tua sunt
Quia post mortem tua non sunt.
Quare dare non poteris
Dum mortuus fueris
Fac bene dul vivis
Si post mortem vivere vis.

Ce que tu dis tien, n'est pas tien
Car, après la mort, ce n'est plus tien.
C'est pourquoi :
Donner tu ne pourras
Lorsque mort tu seras.
Fais bien pendant que tu vis
Si, après mort, tu veux vivre aussi.
Mon péché est toujours contre moi.
Il nous faut tous mourir.

Article extrait du livre *Vieux Ecrits*, AFOS MARTIN, 1928, donné au CGDP par **Françoise BARTHELEMY**



Quel bilan pouvons-nous tirer de la dernière loi concernant les Archives, cinq ans après sa promulgation ?

Les généalogistes attendaient avec impatience cette nouvelle loi. A première vue, il y avait de belles avancées. Il y eut, tout d'abord, l'énonciation que les archives étaient communicables de plein droit, et l'apparition de délais de communicabilité réduits. L'accès aux archives a été renvoyé à la loi dite « CADA », qui avait été élaborée en 1978 pour les documents administratifs, laquelle était complétée en ce qui concerne leur réutilisation. Ces deux lois, par ailleurs, renvoyaient à l'autre loi de 1978 dite « CNIL » pour tout ce qui touche aux données personnelles. Depuis tout s'est obscurci. Pourquoi ? La loi de 2008 a été conçue sur des principes anciens en ne tenant pas vraiment compte d'Internet et de la numérisation. Une véritable révolution était en marche. Elle n'a pas été perçue ni vue. Les archives physiques sont communicables de plein droit mais elles le sont aussi gratuitement depuis la Révolution. Voici un principe de base qui doit être réaffirmé pour les archives numériques : accès libre et gratuit, afin de combattre ce que nous considérons comme des dérapages avec les accès payants pratiqués dans le Calvados et la Charente. Cette loi de 2008 nous a donné des délais réduits de communication, mais ils sont battus en brèche par la CNIL. Ce qui a été donné par une main est repris de l'autre. Comment se peut-il qu'une loi si claire soit ainsi contrariée par les décisions d'une commission ? Certes, les personnes en vie doivent être protégées, mais au nom de quoi doit-il en être ainsi pour ceux qui sont morts ? La loi « CADA » permet la réutilisation des documents, mais indique aussi qu'elle peut donner lieu au versement de redevances. Cette décision de soumettre à redevances n'est soumise à aucune condition. C'est plus que fâcheux, car cela donne à l'Administration un pouvoir discrétionnaire, qui peut être pesant, voire relever du fait du prince. La réutilisation privée devrait être libre, gratuite, érigée au rang de principe et exclure toute contrainte ou licence. La diffusion du contenu de ces mêmes documents devrait suivre le même chemin. Quant à la diffusion des images, il faut que l'État donne des règles claires. Il exprime le souhait que les données numériques puissent être appréhendées gratuitement en vue d'être enrichies, mais n'arrive pas à prendre position en ce qui concerne les archives ! On nous promet une loi qui, en 2014, va réviser la loi archives. Que pouvons-nous souhaiter ?

- Une loi qui reconnaisse à l'archive numérique, qui s'est substituée au document après numérisation, la même valeur juridique qu'à l'archive physique.
- Une loi qui retire à la CNIL tout pouvoir d'interférence avec la loi sur les archives, à partir du moment où les personnes ne sont plus en vie, permettant, ainsi, numérisation et indexation sans contrainte de quelque sorte.
- Une loi qui permette la réutilisation libre et gratuite du contenu des archives et leur diffusion sans contrainte, et ce hors de toute possibilité de soumettre à une licence même gratuite.

Le 7 décembre prochain, se tiendront les Assises de la généalogie. Bruno Ricard, Conservateur en chef du patrimoine, chargé des questions juridiques au Service interministériel des Archives de France nous entretiendra du futur projet de loi. Espérons que celui-ci ira dans une bonne direction favorable aux généalogistes et aux historiens. Nous n'hésiterons pas à lui faire part de nos doléances.

Jean-François PELLAN

Les cinquièmes Assises de la Généalogie se sont déroulées le 7 décembre 2013 aux Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine où nous avons eu l'honneur d'être accueillis par M. Bruno GALLAND, directeur des publics. M. Bruno RICARD, chargé de mission auprès du directeur du SIAF (Service interministériel des Archives de France) pour les affaires réglementaires et normatives, nous a, ensuite, dévoilé le futur projet de loi des Archives. Cinq ans après la loi sur les Archives de 2008, cette nouvelle loi aura pour objectif de compléter et de rectifier certaines difficultés survenues dans la mise en œuvre de la précédente. Bruno Ricard évoque en particulier les modifications suivantes :

- **Les archives numériques** : les termes de « numérique » et de « données » sont absents de la loi de 2008 qui ne concerne que les seules archives papier. Avec le développement croissant des archives numériques, il était nécessaire de revoir la loi. Les archives numériques doivent être considérées comme des archives à part entière. C'est cette absence dans la loi de 2008 qui a permis à la CNIL d'assimiler les archives numériques à des données et de considérer que ces données sortaient du cadre de la loi particulière sur les Archives et devaient, en tant que données numériques à caractère personnel, être régies par la CNIL et la loi sur l'informatique et les libertés.
- **La protection des fonds d'archives** : il est prévu d'empêcher le démembrement des fonds d'archives privées et des archives historiques.
- **Les archives d'entreprises publiques** : elles devraient être réintégrées dans les archives publiques.
- **Les délais de communication** :
 - la loi va vers une simplification des délais de communication avec la suppression, par exemple, des délais calculés à compter de la naissance ou du décès de l'individu ;
 - la graduation actuelle sera maintenue dans l'ensemble ;
 - un raccourcissement de certains délais sera proposé : la consultation des actes de mariage passerait de 75 ans à 50 ans ; celle des éléments statistiques (INSEE) serait ramenée également à 50 ans ;
 - l'exception de minorité devrait être supprimée sauf si les dossiers concernent des informations liées à la vie sexuelle (délai de 100 ans) ;
 - la communication des dossiers médicaux devrait être ramenée à 100 ans au lieu de 120 ans à compter de la date du dossier (indépendamment de l'âge de la personne concernée) ;
 - Bruno Ricard rappelle que les tables décennales sont bien communicables immédiatement et sans aucun délai, tout comme les actes de décès ; certaines archives sont actuellement classifiées comme incommunicables sans aucune dérogation possible pour des raisons évidentes de sécurité. C'est le cas par exemple des archives concernant les armes chimiques ou nucléaires. Pour être en conformité avec le droit européen, il va être proposé qu'elles soient non communicables sans dérogation avec un délai mentionné dans la loi (100 ans prorogables).

Bruno Ricard aborde, ensuite, un sujet délicat qui touche de près la communauté des généalogistes : **la différence entre la communication des archives et la diffusion en ligne via internet des archives par les services publics d'Archives**. Lorsque les Archives départementales ont commencé à mettre en ligne leurs archives numérisées, la plupart ont appliqué la loi des archives de 2008, en particulier pour les délais de communication. En toute logique par exemple, les actes de naissance pouvaient être mis en ligne dès le délai de 75 ans passé. La plupart des archivistes ont, néanmoins, été prudents et n'ont pas mis en ligne des actes aussi récents. En revanche, dans beaucoup de départements, les recensements de population ont été numérisés et diffusés en ligne jusqu'à 1936, en toute conformité avec la loi de 2008. Comte tenu des délais, ces archives pouvaient concerner des personnes encore vivantes. Les services des Archives n'ont reçu que très peu de remarques de la part de personnes concernées ; en réalité, ce sont plutôt des proches qui se sont parfois émus de voir le nom de leur mère sur internet dans un recensement de population par exemple alors qu'elle était encore en vie. Dans les très rares cas de plainte, les Archives ont retiré de leur site les documents qui concernaient la personne qui en avait fait la demande. Toutefois, la CNIL s'est saisie de cette question et après une délibération de 2012, les archivistes ont été contraints de retirer toutes les archives inférieures à 100 ans. A titre d'exemple, les recensements de population ne sont plus consultables en ligne sur le web que jusqu'à 1911 (même s'ils le sont encore dans les salles de lecture jusqu'à 1936). Actuellement, la loi Informatique et Libertés s'applique selon les directives de la CNIL aux archives numériques en ce qu'elles sont des données à caractère personnel. Une personne qui souhaiterait faire enlever d'un site web d'archives publiques des données la concernant est en droit de le faire. En revanche elle ne peut pas le faire pour un proche. En cette période de célébration du centenaire de la Guerre 14 - 18, une exception a été faite pour les registres matricules qui peuvent être mis en ligne jusqu'à la classe de 1921 et cela malgré la présence d'informations « sensibles » dans la colonne « observation » (informations médicales, par exemple). Autre sujet sensible évoqué par Bruno Ricard, la réutilisation des archives publiques ; la loi ne définissant rien de précis en la matière (on parle de « droit mou »), la CNIL apprécie au cas par cas les situations, les décisions de jurisprudence et les décisions prises localement par les Conseils Généraux permettent de dessiner des règles :

- il faut distinguer deux types d'usages, commerciaux et non commerciaux ; généralement, pour un usage non commercial, les autorisations d'usage sont plus favorables ; ainsi, FamilySearch a bénéficié d'autorisations qui n'ont pas été d'emblée accordées à NotreFamille.com.

- il ne faut pas confondre la réutilisation de document, une photo d'acte par exemple, et celle d'information sous la forme de relevé ; dans le cas de réutilisation de document, les Archives départementales accordent, le plus souvent, des licences gratuites si l'usage n'est pas commercial ; en cas de publication, l'exonération de licence payante est parfois accordée en fonction du tirage ou de la nature de la publication.

En conclusion, la future loi sur les Archives aurait pour vocation de renforcer ce qui avait été édicté dans celle de 2008, en rectifiant les freins constatés dans sa mise en œuvre et en permettant de considérer les archives numériques comme des archives et non plus des données numériques afin que ce soit le droit particulier des Archives qui s'y applique plutôt que la loi Informatique et Libertés. Toutefois, la FFG estime que le projet actuel ne va pas assez loin en n'indiquant pas, de manière explicite :

- que l'accès aux archives à partir d'Internet est libre et gratuit ;

- que la réutilisation du contenu d'une archive est libre et cela sans besoin de souscrire une quelconque licence ; - et que la CNIL doit être exclue d'un contrôle sur les archives numériques lorsqu'elles concernent des personnes décédées (avec, sans doute, quelques réserves pour des données concernant des personnes incarcérées ou contenant des informations médicales).

Du passé au futur

En visite récente aux Archives du Pas-de-Calais, j'y ai consulté des dossiers de correspondance entre l'état-major, la préfecture et les communes, des années 1870 au début de l'année 1914. Des courriers, des circulaires et des affiches que, visiblement, j'étais le premier à feuilleter ou à ouvrir. Quel privilège pour le chercheur que de pouvoir encore découvrir – et toucher – des documents originaux manuscrits ou imprimés, dans une période où, par ailleurs, les « chasseurs d'ancêtres » se régalaient des multiples données et images en ligne, chaque jour plus nombreuses. 2014 ? Année « de mémoire » s'il en est. « Non, décidément le lien n'est pas rompu avec l'événement 1914-1918 » peuvent écrire les historiens Stéphane Audoin-Rouzeau et Jean-Jacques Becker, en introduction de leur Encyclopédie de la Grande Guerre, soulignant une fièvre mémorielle qui englobe tout l'Occident, de l'Europe du Nord-Ouest aux grandes îles du Commonwealth. Ce qui n'est pas sans rappeler la même fièvre – généalogique – analysée par un chercheur toulousain au début des années 90, aux origines diverses.

Le généalogiste a été et demeure un passionné d'histoire des familles,... d'histoire sociale et économique, d'histoire militaire... Pour parvenir à ses fins, il est devenu et se veut un utilisateur averti des nouvelles technologies. Ainsi, le futur aide à exhumer le passé ; la technologie facilite la reconstitution et l'écriture d'un passé recomposé. Dans ce contexte, la Fédération et les associations de généalogistes amateurs ont un rôle aussi passionnant que difficile : former et informer, encore et toujours, au sein d'un réseau très dense, des individus pas moins curieux qu'avant mais, sans doute, bien moins patients. Trouver un équilibre entre la nécessaire préservation des fonds d'archives et de la vie privée, d'une part, et le renforcement de l'accès aux sources et aux outils de recherche, d'autre part. C'est aussi l'enjeu de ce début de XXI^{ème} siècle. 2014 sera, à cet égard, une année importante. Car la Fédération fera valoir les attentes des généalogistes quant à la nouvelle législation sur les archives – une future loi dont les grandes lignes nous ont été présentées aux Assises nationales de Pierrefitte, début décembre. Et même si nos statuts associatifs nous interdisent, évidemment, toute activité politique, nous devons probablement faire connaître notre point de vue au législateur ainsi qu'à nos élus locaux – interlocuteurs privilégiés du monde associatif – qui vont être renouvelés par le suffrage universel.

Du passé restitué de 1914, en ce début du Centenaire, au futur de nos archives et de leur consultation, vive 2014 ! Et bonne année généalogique à tous !

Christophe DRUGY - Administrateur de la FFG pour le Nord-Pas-de-Calais et président de la Commission Communication

La Boutique du CGDP

DOCUMENTS GENEALOGIQUES EN VENTE PAR CORRESPONDANCE

Adresser les commandes à Cercle Généalogique de la Drôme Provençale :

Maison des Services Publics
1 avenue Saint-Martin
26200 MONTELIMAR

Conditions générales de vente : nos prix s'entendent port en sus.

Nos envois sont faits aux risques et périls du destinataire.

La commande, accompagnée de son règlement, doit indiquer la désignation du document et la quantité désirée.

La date de livraison sera fonction de la disponibilité des documents commandés.

Documents	Euros	Grammes
AIDE EN GENEALOGIE		
Généalogie, mes premiers pas	6,00	315
Les calendriers	3,50	125
Petit lexique	3,50	195
PERSONNAGES		
Louis CHANCEL (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Emile LOUBET (et son ascendance, nouvelle édition, 24 pages)	5,50	170
Charles MOULIN (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Les STROUPANY (1766-1942) (une famille de nougatiers, 29 pages)	5,50	190
Jean-Jacques MÈNURET (médecin Montilien 1739-1815, 20 pages)	5,50	130
Généalogie des Adhémar de Monteil (34 pages)	5,50	220
Famille de SERRES (Seigneurs du Pradel) (18 pages)	2,50	130
Famille RIVIERE (originaire de Montélimar) (44 pages)	10,00	270
Famille de COSTON (90 pages)	15,00	290
LES METIERS		
La Chapellerie (et ascendance ROUX, nouvelle édition, 31 pages)	5,50	200
La Draperie (et ascendance MORIN, nouvelle édition, 36 pages)	5,50	220
La Soierie (et généalogie LACROIX, nouvelle édition, 34 pages)	5,50	210
Les Meuniers (et généalogies PARPAILLON, DENIS, BOISSON, 34 pages)	5,50	220
Les Verriers (et généalogie de FERRE de la CALMETTE, 33 pages)	5,50	220
La vigne et le vin à Montélimar (26 pages)	5,50	180
Les Notaires au fil du temps	15,00	280
Des Militaires à Saint-Martin	15,00	450
Les Enfants de Troupe	5,00	200
HISTOIRE ET GENEALOGIE		
Montélimar et le nom de ses rues (nouvelle édition, 138 pages)	18,00	390
Si Montélimar m'était conté ... (88 pages)	15,00	260
Le Bois de Laud (17 pages)	2,50	135
Les anciens racontent (79 pages)	5,00	245
Un tramway de la Drôme, Le PICODON (22 pages)	2,50	165
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 1)	15,00	440
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 2)	15,00	470
Les Protestants de Saint-Paul-Trois-Châteaux	8,50	190
Les Enfants abandonnés et les Nourrices du XIX ^e à nos jours (114 pages)	15,00	355

Arbres généalogiques

Format 50 x 70 cm

Arbre 6 générations (avec emplacements pour photos) 4,50 €

Arbre 7 générations 4,50 €

Format 85 x 110 cm

Arbre 11 générations 7,60 €

Calcul des frais de port et emballage

Poids total jusqu'à gr.	100	250	500	1000	2000	3000
Prix €	1,65	2,65	3,55	4,65	6,00	7,00

Pour ces arbres l'envoi est fait séparément, sous tube, et les frais sont de :

1 à 3 arbres : 5.20 € 4 à 6 arbres : 6.20 € 7 à 9 arbres : 10.00 € 10 à 12 arbres : 11.00 €

Questions / Réponses



Si vous en avez la possibilité, envoyez vos questions/réponses par mail au : [cgdp@wanadoo.fr](mailto:cgdg@wanadoo.fr)

Quelques consignes :

Inscrire vos questions / réponses sur une feuille à part si votre courrier comporte plusieurs sujets.

Les questions /réponses doivent être rédigées très lisiblement (si possible dactylographiées).

Inscrire les « NOMS » en majuscules et les « Prénoms » en minuscules.

Toujours indiquer une date, même approximative, ainsi qu'un nom de lieu (ou plusieurs).

Rester bref dans les questions et prendre modèle sur les autres questions déjà publiées.

Pour tout courrier concernant cette rubrique, inscrire vos nom, prénom, N° adhérent et à quel cercle vous êtes affilié.

Pour les réponses, indiquer le numéro de la question.

Si ces consignes ne sont pas respectées, les questions risquent de ne pas paraître dans notre revue ou de prendre du retard. Merci de votre compréhension.

Quelques abréviations utiles :

°	naissance	fa	file	asc	ascendance	m	Marraine
B	Baptême	fs	fil	desc	descendance	t	témoin
+	Sépulture ou décès	ca	environ, vers (circa)	P	père	sf	sans filiation
X	mariage	/1700	avant 1700	M	mère		
Cm	contrat de mariage	1700/	après 1700	p	parrain		

Il n'y a pas de questions ni de réponses pour ce trimestre...



Maison des Services Publics
1 avenue Saint-Martin
3^{ème} étage Nord
26200 MONTELIMAR
Tél. : 04 75 51 22 03 (*uniquement le mardi*)

Notre adresse de messagerie :

cgdp@wanadoo.fr

Notre site Web :

genea26provence.com

Notre Forum :

genea26provence@yahogroupes.fr

« La généalogie, c'est l'art de partir à la découverte de la vie de ses ancêtres »

La Lettre

du

Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

Périodicité Trimestrielle
Direction de publication : Nadyne CHABANNE-EYRAUD
Dépôt légal : décembre 1994
N° 19 C 95
ISSN 1260 – 240 X